

**LES CAHIERS D'ETUDES
du C.U.E.E.P.**

n° 19 novembre 91

20 ANS DE FORMATION D'ADULTES

**L'ACTION COLLECTIVE DE FORMATION
DE SALLAUMINES NOYELLES-SOUS-LENS**

**U.S.T.L. Flandres Artois
C.U.E.E.P.**

LES CAHIERS D'ETUDES DU CUEEP

Membres fondateurs : Joseph LOSFELD, Paul DEMUNTER

Comité de Direction : les Membres fondateurs, le Directeur du CUEEP, le Directeur du Laboratoire de Recherche "Trigone", le Secrétaire de Rédaction.

Comité de Lecture : A. BIOLLUZ, B. BRUNIN, R. COULON, A. DERYCKE, P. DEMUNTER, E. DUBAR, B. JOLY, J. HEDOUX, V. LECLERCQ, J. GUICHARD, M. MEBARKI, G. NIQUET, D. POISSON, A. TARBY, M.R. VERSPIEREN, E. VERSCHAVE.

Secrétaire de rédaction : Véronique LECLERCQ

Gestion et Administration : Véronique LECLERCQ et Jocelyne PROVENSAL

Publication : 2 à 4 numéros par an

Prix du Numéro : 70 F.

Abonnement : 300 F. (Pour six numéros)

Toute correspondance est à envoyer aux CAHIERS D'ETUDES DU C.U.E.E.P. :
11 rue Angellier - 59046 Lille Cedex - Tél.: 20.52.54.24

**LES CAHIERS D'ETUDES
du C.U.E.E.P.**

novembre 91 N° 19

20 ANS DE FORMATION D'ADULTES

**L'ACTION COLLECTIVE DE FORMATION
DE SALLAUMINES NOYELLES-SOUS-LENS**

**U.S.T.L. Flandres Artois
C.U.E.E.P.**

PARTIE I. - ALLOCUTIONS

Monsieur *Paul Demunter*, Directeur de l'Action Collective de Formation de Sallaumines Noyelles-sous-Lens.

Monsieur *Gilbert Rolos*, Conseiller Régional du Nord/Pas-de-Calais, Maire de Sallaumines.

Monsieur *Bertrand Schwartz*, Membre du Conseil Economique et Social, Chargé de Mission auprès du Ministère du Travail.

Monsieur *Michel Delebarre*, Ministre d'Etat, Ministre de la Ville, Vice-Président du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais, Maire de Dunkerque.

ALLOCUTION DE MONSIEUR PAUL DEMUNTER DIRECTEUR DE L'ACF DE SALLAUMINES

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Un anniversaire est toujours propice à l'évocation de souvenirs et à l'établissement de bilans. Nous sacrifierons à cette tradition puisque Monsieur le Président de l'ADACFO, Maire de Sallaumines, qui a connu l'action à ses origines et même a été l'un de ses premiers animateurs, a accepté d'en retracer les grandes lignes. Mais je pense qu'il ne se bornera pas à évoquer le passé, je pense qu'il profitera de l'occasion pour en dégager les leçons et tracer quelques perspectives d'avenir. Avant de lui passer la parole, je voudrais, en tant que Directeur de cette action collective, vous rappeler très brièvement ce qu'elle est aujourd'hui.

L'action collective de Sallaumines, c'est en gros 150.000 heures/stagiaires financées par la Région, auxquelles viennent s'ajouter selon les années, de 100 à 150.000 heures financées par l'Etat. C'est donc plus de 300 groupes pour une moyenne de 750 personnes physiques par an. Quand on fait les comptes sur 20 ans, c'est une fraction importante de la population de Sallaumines et des communes voisines qui a été accueillie, ce qui a permis à l'action collective de tisser avec son environnement un riche réseau de relations sociales.

Mais une action collective, ce ne sont pas que des chiffres. C'est avant tout un dispositif original présentant un certain nombre de caractéristiques spécifiques.

Je voudrais ici en épinglez trois. Trois qui, à mes yeux, ont une importance capitale.

La première, c'est ce que j'appellerais la **vocation territoriale** des actions collectives. En effet, ces actions, et ce depuis l'origine, sont installées dans des zones en difficultés et contribuent, par la formation, et, plus largement, par la mobilisation et la redynamisation des populations, au développement économique, social et culturel de ces zones.

La seconde caractéristique découle de la première. Si on veut mobiliser la population d'une zone, on ne peut le faire qu'en mettant en place un **dispositif global de formation**, dispositif à même de prendre en compte la globalité des problèmes et de répondre globalement aux besoins des publics. Cette notion de globalité occupe une place centrale dans les actions collectives.

La troisième caractéristique concerne le public visé. C'est bien entendu tout le public de la zone d'implantation de l'action collective qui est concerné par la formation. Mais une très nette priorité est donnée au public majoritaire,

en l'occurrence le public en difficultés. Cette priorité témoigne d'une volonté politique, celle de tendre par l'adoption de mesures discriminatoires positives, à l'égalisation des chances.

Ce sont ces trois caractéristiques qui, en générant une série d'implications sur le plan de la gestion, de l'organisation et du mode de travail pédagogique, donnent aux actions collectives leur visage propre.

Bien sûr, j'aperçois dans la salle, un certain nombre de collègues qui appartiennent à des organismes de formation qui ne sont pas des actions collectives et qui, pourtant, partagent avec nous ces principes et cette conception de la formation. Je pense que c'est normal. C'est d'autant plus normal et d'autant plus compréhensible, que la plupart de nos dispositifs ont été créés et se sont développés au cours de ces vingt dernières années. Nous avons donc tous puisé aux mêmes sources et cela explique nos similitudes. L'une de ces sources est incontestablement la pensée et la pratique de **Bertrand Schwartz**. Inlassablement, il s'est fait le porte-parole des publics en difficultés. Inlassablement, il a cherché et il cherche encore des solutions aux problèmes de ces publics. Les dispositifs qu'il a imaginés sont nombreux : action collective, district socio-éducatif et culturel, missions locales, nouvelles qualifications et j'en passe... Mais tous sont sous-tendus par une même logique d'action. Logique d'action que nous lui avons demandé de bien vouloir nous présenter aujourd'hui. Bertrand Schwartz a immédiatement répondu à l'appel de l'action collective et je l'en remercie.

Je tiens également à remercier Monsieur le Ministre d'avoir accepté de patronner cette manifestation, mais aussi et surtout, d'avoir accepté de prendre la parole au cours de cette séance. Je sais, Monsieur le Ministre, combien vos tâches sont absorbantes et combien grandes sont vos responsabilités, mais je sais également combien vous êtes attaché à cette région et à sa population. Je sais combien grand est votre intérêt pour la formation et l'éducation, aussi, n'ai-je pas été étonné, lorsque, sollicitant votre participation à la célébration de nos vingt ans, vous avez immédiatement marqué votre accord.

* *
*

Avant de laisser la parole à nos intervenants, je voudrais vous dire combien votre présence nous touche et vous remercier de l'intérêt que vous témoignez par là à notre action. Je ne puis évidemment vous remercier individuellement, tant vous êtes nombreux. Mais qu'il me soit permis de remercier particulièrement :

- Mesdames et Messieurs les Députés, Sénateurs, Conseillers régionaux, Conseillers généraux ;
- Messieurs les Maires ;
- Monsieur le Préfet ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués de l'Etat ;
- Monsieur le Président de l'Université ;

- Monsieur le Directeur du CUEEP ;
- Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises, des organismes et des associations ;
- Mes remerciements vont aussi à ma compagne et à mes compagnons de route de l'action collective de formation de Charleroi ;
- Un grand merci aussi à mes collègues et à tous les membres du personnel du CUEEP, de l'Action Collective et des Municipalités qui se sont dépensés sans compter pour la réalisation de cette fête.

Enfin, pour terminer, vous me permettez d'adresser une pensée émue et reconnaissante à deux de mes amis présents dans cette salle : André Lebrun et Gérard Mlekuz, tous deux pères fondateurs de cette action. Sans eux nous ne serions sans doute pas là aujourd'hui.

Merci à vous tous.

ALLOCUTION DE MONSIEUR GILBERT ROLOS

CONSEILLER REGIONAL DU NORD/PAS-DE-CALAIS,

MAIRE DE SALLAUMINES, PRESIDENT DE L'ADACFO

L'action collective de formation de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens, Méricourt et Loison fête son vingtième anniversaire. Qu'il me soit tout d'abord permis, au nom de mes collègues, maires des localités engagées dans cette action, de remercier de sa présence, Monsieur Michel Delebarre. Nous savons Monsieur le Ministre, toute l'importance de vos activités, tant au plan national qu'au plan régional, et nous n'en sommes que plus sensibles à l'intérêt, au soutien que vous nous apportez, que vous avez toujours apporté à cette action intercommunale de formation collective.

Il nous est également particulièrement agréable de fêter nos vingt ans d'existence en présence de ses fondateurs, Monsieur Bertrand Schwartz, promoteur de ce type d'action visant à entraîner l'ensemble d'une population ouvrière dans une opération de formation collective, Monsieur le Professeur André Lebrun, créateur du CUEEP, Monsieur Jules Telle, maire honoraire de Sallaumines, premier maire du Pas-de-Calais à engager sa commune dans un processus collectif de formation permanente et premier président du Conseil d'Administration de l'ADACFO.

Fallait-il être un peu fou pour se lancer dans une pareille aventure ou refuser l'idée couramment exposée d'une population culturellement sous-développée, ou pressentir les profondes mutations qui allaient secouer notre région et la nécessaire montée en qualification que réclamerait une douloureuse reconversion. Je garde personnellement le souvenir des sourires amusés, voire condescendants de ceux qui qualifiaient notre expérience d'utopie. C'était sans compter avec la volonté farouche de ses initiateurs de la voir aboutir, la motivation et le militantisme socio-éducatif des élus politiques et syndicaux, soucieux de prendre en compte les besoins et les appétits culturels d'une population, fusse-t-elle ouvrière.

Avec l'aide du Professeur Lebrun et des universitaires du CUEEP, la réussite du projet n'a pas été laissée au hasard. L'enquête de situations et de motivation auprès d'un échantillon d'adultes représentatifs de la population de Sallaumines, se déroule sans difficulté notoire du 25 janvier au 20 février 1971. Le sous-comité, encore informel, se réunit à de nombreuses reprises. Des partenaires nouveaux apparaissent, l'Agence pour l'Emploi, le Ministère du Travail, les houillères, la Chambre de Commerce.

Le 7 septembre 1971, le comité peut tenir sa réunion de rentrée et examiner les questions urgentes, l'action est lancée.

Du 10 octobre au 9 novembre 1971, la campagne d'information bat son plein, de portes en portes, de quartiers en quartiers, à la porte des usines, à la porte des puits de mine. Le 2 novembre, le secrétariat permanent enregistre 224 inscriptions, 445 le 17 novembre, 600 le 7 décembre et 668 le 17 décembre. C'est la joie, c'est aussi la bousculade, il faut trouver les salles, organiser les groupes, former les formateurs. Pas question de décevoir ces personnes qui avaient choisi, de préférence au Dossier de l'écran ou à la Piste aux étoiles, de reprendre le chemin d'une école qu'ils avaient quittée depuis 20, 30, 40 ans pour certains.

Des années de mise en route, je conserve deux souvenirs essentiels qui ont contribué pour beaucoup à la réussite de l'action.

En premier lieu, la motivation profonde des candidats à la formation, leur participation parfois émouvante aux séances de travail, leur application dans la réalisation des exercices demandés. Certains étaient venus pour eux-mêmes ou pour pouvoir aider leurs enfants ou petits-enfants dans leur travail scolaire. La mécanique-auto ou l'électricité domestique pour les hommes, la coupe et couture pour les dames, les avaient réconciliés avec l'"école". J'ai mis l'école entre guillemets. Ils tentaient par la suite, ce que bon nombre d'entre eux n'auraient pas imaginé quelques mois plus tôt, la grande aventure de l'expression orale et écrite, des mathématiques, de l'apprentissage d'une langue étrangère. D'autres venaient, bénéficiant du congé formation sur leur temps de travail, parfaire leurs connaissances pour accéder à des postes de plus grande qualification, pour obtenir, par unités capitalisables, un CAP autre que celui de mineur. Tous avaient la même soif de savoir, la même volonté de réussir et c'était pour les formateurs un grand plaisir de travailler pour eux, avec eux.

Ce qui m'a marqué en second lieu le plus, c'était le respect des formateurs pour les adultes des groupes qu'ils conduisaient. Respect organisé par de nombreuses séances de formation de formateurs au cours desquelles se mettaient en place, s'expérimentaient, la pédagogie, les progressions, les exercices. Je ne peux passer sous silence l'apport incontournable, tant aux formés qu'aux formateurs, des responsables matières du CUEEP qui animaient les équipes pédagogiques. Philippe Losfeld, Pierre Louchet, Marie-Thérèse Quehenen, Daniel Poisson, Elisabeth Dubar et bien sûr Gilberte Niquet à qui je dois personnellement beaucoup.

Dans le même temps, avec l'aide de Gérard Mlekuz, l'ACF confortait ses structures internes et son rayonnement allait vite déborder des limites territoriales de Sallaumines et de Noyelles. Les maires de Loison-sous-Lens et de Méricourt apportaient leur soutien actif et entraient ainsi au conseil d'administration. Bel exemple de coopération inter-communale en matière d'éducation et de culture, bien avant le lancement de la mode.

Les événements économiques allaient bien vite donner à l'action collective de formation sa véritable dimension, sa reconnaissance, si je peux m'exprimer ainsi, d'utilité publique. Les fermetures des puits de mines commen-

cées à l'Ouest du Bassin se poursuivaient inexorablement. C'est précisément dans ce contexte que sont nées les actions collectives de formation, non parce que l'on pensait que ce serait elles qui recréeraient l'emploi, mais parce qu'elles pouvaient contribuer à la satisfaction des besoins de formation liés à la nécessaire qualification professionnelle et sociale.

De considérables changements allaient marquer le secteur, tels que l'approfondissement de la crise après le choc pétrolier. Notre Bassin, déjà touché par la crise des mines et de la sidérurgie, est encore plus vulnérable que les autres et subit de plein fouet les effets de la crise. Les conséquences de ces changements sont l'afflux massif de chômeurs et de couches sociales précarisées dans l'action collective de formation, et la pression qui va s'exercer sur l'ensemble des organismes de formation pour prendre en charge ce public et gérer socialement le chômage. Comme les ACF ont pour principe de coller à la réalité du terrain, elles ne se déroberont pas. Nous prendrons largement notre part dans l'accueil de ces publics, dans l'élaboration d'une pédagogie adéquate permettant une montée en qualification, non d'une petite élite, mais de larges couches de la population. Mais la plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a. L'ACF n'est pas une entreprise de production, elle ne peut créer l'emploi. Si l'emploi fait largement défaut, on ne peut reprocher à l'ACF le fait que tous ceux qui s'y forment ne trouvent pas nécessairement un emploi. Une action de formation se juge non au placement en emploi, mais, surtout lorsque ceux-ci sont quasi inexistant, à la formation et aux qualifications acquises. Celles-ci peuvent aider les individus à trouver un emploi, mais non résoudre le problème de l'emploi.

D'autre part, les difficultés, nées de la multiplication et de la parcellisation des programmes de résorption du chômage incluant la formation, introduisent par leur mode de fonctionnement une dérive dans les ACF. Ils brisent en effet les dispositifs globaux de montée en qualification et conduisent à une juxtaposition des stages, SIVP, Crédit-formation, MAO, AIF, etc. et non plus à des filières modularisées qualifiantes.

L'afflux d'un public jeune crée des difficultés nouvelles, ces personnes ont peu ou pas d'expérience de travail, sont le plus souvent en grande précarité, ce qui ne les met pas dans des dispositions propices à la formation et ils ne viennent trop souvent se former que pour percevoir une rémunération. Il s'ensuit une perte progressive du sens profond du dispositif ACF chez les formateurs, liée à une perte assez sensible de motivation et au déclin du militantisme socio-éducatif et culturel. Ce phénomène qui n'est pas propre à notre ACF, mais qui l'affecte aussi, est sans doute également lié à l'hostilité de certains financiers envers les matières d'incitation et à l'accent mis, un moment, sur l'accès des publics au niveau IV qui ne correspond pas aux caractéristiques du public de la zone.

Fort heureusement, l'esprit militant n'a pas complètement disparu de l'ACF. Cette dernière prend toute sa place dans la vie associative de nos quatre communes et peut aujourd'hui présenter un riche bilan d'événements pédagogiques comme l'apparition de nouvelles technologies, ou les productions de logiciels comme LUCIL, ANET, Equipelec, etc. Fort heureusement,

elle bénéficie de la compréhension et du soutien de nombreux organismes au premier rang desquels le Conseil Régional et le Président de sa première commission, Monsieur Michel Delebarre. Il est certainement vrai que nos matières d'incitation, telles que la mécanique-auto ou la coupe-couture, qui ont pourtant considérablement évolué, ne servent pas directement le patronat régional. Mais combien de personnes aujourd'hui qualifiées auraient retrouvé le chemin de la formation sans l'existence de cette passerelle ?

Mes collègues et moi savons, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, pouvoir continuer de bénéficier de votre compréhension et de votre soutien et nous vous en remercions. Nous pourrions ainsi continuer à accueillir notre millier de personnes par an, enrichir notre production pédagogique, nous adapter aux circonstances sans renier nos principes fondateurs, sans nous renier.

Notre programme pour les années à venir témoigne de notre volonté collective de continuer l'action : restructuration du dispositif et de ses filières de montée en qualification, développement du partenariat, surtout avec les actions à vocation territoriale - notons au passage que cent responsables qualifiés de diverses actions de formation à base territoriale de la région participent au colloque que nous organisons cet après-midi -, développement des formations qui accompagnent des projets d'intervention sur l'environnement, développement des formations de formateurs trans-matières.

Permettez, Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, que pour conclure, je dise quelques mots des efforts financiers consentis par nos communes pour assurer le fonctionnement de notre ACF.

Sallaumines, qui met à la disposition de l'action les locaux de Joliot-Curie que nous avons inaugurés ce matin, ceux de l'Auberge du Stade que nous venons de voir, a bien entendu la charge la plus lourde. Nous dépasserons cette année, allègrement le million de francs. Même si les communes de Méricourt, de Loison et de Noyelles ne participent pas à la même hauteur, les sacrifices, entre guillemets, qui sont consentis par ces communes, sont également très importants.

C'est sans regret, ni mesquinerie que je cite ces chiffres, mais pour rassurer quelques personnes inquiètes du soutien moral et financier que nous recevons de part et d'autre. Et pour bien me faire comprendre, je vous livrerai d'autres chiffres en parallèle.

De 1971 à 1975, 57,1% des stagiaires habitaient Sallaumines, Noyelles, Méricourt ou Loison et 32,9%, des communes situées en dehors de la zone ACF. En 1988 - ce sont les dernières données en ma possession - 33,6% des stagiaires habitent nos 4 communes, donc 66,4% n'y résident pas. 10,9% viennent de Lens, 5,5 de Liévin, 5,4 de Harnes, etc... etc... La liste exhaustive serait longue et fastidieuse tant les lieux de résidences de nos auditeurs sont nombreux.

Nous avons le sentiment, justifié je pense, de participer dans un domaine difficile, celui de la formation des plus bas niveaux, à l'oeuvre de montée en qualification entreprise dans notre Bassin emploi-formation, et, au-delà, dans l'ensemble de la région. Notre volonté est de continuer cette action avec l'aide de la Région qui est proportionnellement la plus importante, mais aussi celle de l'Etat, par le biais notamment d'organismes comme la DRFP, la DDTE, le FAS, qu'une fois encore, au nom de nos quatre municipalités, je remercie sincèrement.

Puisse notre action collective de formation avoir de longs jours, si possible plus sereins, devant elle et que nous soyons encore nombreux dans vingt ans pour fêter notre quarantième anniversaire.

Bertrand, nous avons souvent travaillé ensemble, nous avons souvent défendu des idées qui, parfois, ne paraissent pas très orthodoxes, je vous ai souvent entendu, dans ces cas, demander à vos interlocuteurs « combien de temps m'accordez-vous pour vous convaincre ? 5 minutes, 10 minutes, 1 heures ? », alors, pour ne pas être pris à votre piège, je prends les devants et je vous dis, vingt ans d'histoire d'éducation des adultes, ça vaut bien 20 minutes ; une minute par année (Paul Demunter).

ALLOCUTION DE MONSIEUR BERTRAND SCHWARTZ

**MEMBRE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, CHARGE DE
MISSION AUPRES DU MINISTERE DU TRAVAIL**

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, j'en prendrai 21, et je dirai d'abord qu'il y a au moins sept raisons qui font qu'aujourd'hui je suis ému.

La première c'est le discours de Paul qui a été tellement gentil que je ne peux que vous décevoir. La seconde c'est cette médaille, Monsieur le Président, qui est pour moi quelque chose de très fondamental et qui me fait un plaisir énorme et me comble d'honneur. La troisième, c'est parler devant Michel Delebarre, non pas parce qu'il est ministre, mais parce que c'est un ami que je vénère, qu'il a déjà tout entendu de moi et que je ne peux que le décevoir chaque fois un peu plus. La quatrième c'est d'avoir vu cette exposition photos faite par la secrétaire de l'action collective et par les gens eux-mêmes, et qui me paraît une mémoire collective tout à fait remarquable. La cinquième, c'est que j'ai tellement d'amis dans cette salle, je pense à Hédoux, Losfeld, Feutrie, Mlekuz, à qui j'adresse un message tout à fait particulier. La suivante, je ne sais plus laquelle, c'est d'avoir entendu parler, par vous Monsieur le Président, de cette action collective ; c'est une tranche de vie dont je me souviens avec émotion. Effectivement, les difficultés, les incidents, les problèmes ont été nombreux et vous n'avez peut-être pas évoqué les plus graves. Enfin, la dernière, c'est de pouvoir rendre un hommage à André Lebrun, et je voudrais le faire sous la forme suivante : je suis jaloux de lui, je suis jaloux parce qu'il a réalisé quelque chose que moi je ne suis pas arrivé à faire. Il est arrivé à créer cette action, à la lancer, à la mener, à la développer et à la faire durer vingt ans. Or les miennes sont mortes bien avant cela. Alors je pense que c'est le plus grand hommage qu'on puisse lui rendre aujourd'hui et je tiens à le faire.

Je ne vais pas parler de l'évolution de ma pensée, mais de l'action de tas de gens. Il y a des centaines de personnes qui, depuis 30 ans - si vous me permettez je vais le faire sur 30 ans et non pas sur 20 -, travaillent sur tous ces problèmes, aussi bien en France qu'à l'étranger. Je pense aux gens qui ont travaillé avec moi aux missions locales ou aux nouvelles qualifications, je pense aux gens qui ont travaillé dans les actions collectives, je pense à la FUNOC de Charleroi, je pense à des quantités d'amis. C'est vraiment cette évolution que je vais tâcher de retracer devant vous.

Je vais le faire en cinq phases.

La première commence en 1960, lorsque je suis arrivé au CUCES. Elle a duré 4 ans, de 1960 à 1964. Je l'appellerai la **phase pédagogique**. L'Institut avait un magnifique objectif, très noble mais qui n'était pas atteint. C'était de permettre à tous les ouvriers qui n'avaient pas eu la chance de pouvoir continuer leurs études, de les reprendre et d'accéder ainsi à un niveau plus élevé de la hiérarchie sociale et culturelle. La raison pour laquelle on n'atteignait pas cet objectif était très simple. C'est que pendant quatre ans, on leur a offert pour entrer en formation et pour y rester, les mêmes contenus, les mêmes méthodes, les mêmes démarches et les mêmes examens que ceux qui les en avaient exclus. Alors, on avait vraiment toutes les chances de réussir ! Je n'en prend qu'une, les cours ex-cathédra - je vais être provocateur tout au long, je suis là pour ça -, ça suppose qu'on sache prendre des notes, et je rappelle souvent que ceux qui savent prendre des notes ce sont les profs, parce qu'ils sont les seuls à comprendre leurs discours. Je n'ai pas encore trouvé d'autres solutions à cela. Donc, il est évident qu'au bout de ces quatre ans, on a été amenés à tout changer. Et c'est à ce moment là qu'est arrivée l'action collective de Briey.

J'en parlerai peu parce qu'on a très très bien parlé de l'action collective ici. Je voudrais dire simplement comment celle de Briey est arrivée. Devant la menace très grave de licenciement dans les mines de fer, la CGT est venue nous trouver pour demander de former tous les mineurs, d'améliorer leur niveau et de faire ce qu'on appelle aujourd'hui, de plus en plus, des mises à niveau. J'ai refusé, parce que je savais, depuis 4 ans, qu'on n'y arriverait pas ; je savais que les gens n'étaient pas prêts à apprendre des contenus qui étaient en décalage total par rapport à ce qu'ils vivaient. Et j'ai compris, en fait, à ce moment là, avec les amis qui travaillaient avec moi, qu'il y avait au moins deux conditions essentielles à la formation des adultes ; la première, c'est qu'un adulte ne peut accepter de se former que s'il peut espérer trouver dans sa formation une réponse à ses problèmes, dans sa situation. Je dois dire en passant - deuxième provocation -, que si tous les organisateurs de stages se posaient ces problèmes, il y en a beaucoup qui s'arrêteraient, et les autres se transformeraient. La seconde condition qui nous est apparue comme fondamentale, c'est qu'au fond, le savoir n'est utile que s'il devient un savoir pour pouvoir agir, et pouvoir agir suppose un collectif. Et c'est là que naît l'action collective.

J'ai parlé de la phase pédagogique puis de la création de l'action collective. La troisième phase couvre dix ans : de 1970 à 1980. Elle correspond à la période d'élaboration du concept d'éducation récurrente et du concept d'éducation permanente.

Se développaient à cette époque en Europe, les lois sur l'éducation des adultes : en France, les accords de Grenelle et la loi de 1971, en Belgique, la loi sur le crédit d'heure, en Italie, la loi dite des 150 heures, etc... Se développait donc cette idée qu'il fallait organiser des retours réguliers à l'école, qu'il fallait les organiser en les rémunérant. C'était une nouveauté extraordinaire, extrêmement importante. Mais, avec une conception de l'éducation qui, moi, m'apparaissait risquée et qui est la suivante : on faisait l'hypothèse que pour assurer une véritable éducation continue, permanente, la solution consistait à revenir de temps en temps à l'école pour écouter des contenus, se « reformer ». On emploie même l'expression « piqûre de rappel » qui m'affole complètement. L'éducation était donc conçue comme quelque chose d'intermittent, un peu comme si lorsqu'on vit, lorsqu'on travaille, on n'avait pas à penser. Un peu comme si la formation, la pensée était une exclusivité de l'école. En fait, cette conception de l'éducation permanente où on revient de temps en temps à l'école puis on repart et on oublie est aux antipodes de ma propre conception de l'éducation permanente. Pour moi, l'éducation permanente, c'est une éducation qui se fait par la vie, pour la vie, à travers la vie. Qui part de l'action, qui retourne à l'action. Ça veut dire beaucoup de choses sur l'éducation initiale. Ça veut dire, qu'en particulier, si on veut qu'il y ait une éducation permanente, il faut que l'éducation initiale, déjà, dès l'école primaire, amène les enfants à avoir envie de continuer et à être capable de transformer leur vécu en expérience et leurs expériences en savoir. L'éducation permanente devient ainsi un outil de transformation de l'éducation initiale. Mais cela, je ne suis pas sûr que je le verrai de mon vivant.

Cette découverte, je l'ai faite à travers, d'une part, les quelques années que j'ai passées au Ministère de l'Éducation Nationale, où j'ai eu l'occasion d'aller voir à l'école de la Villeneuve de Grenoble, dans un LEP de Fosse, comment on pouvait transformer ces écoles en outils d'éducation permanente. Je l'ai faite, d'autre part, à travers une longue étude pour le Conseil de l'Europe où, avec Anne de Blignière, nous avons essayé de dégager les principes de l'éducation permanente. Paul les a cités tout à l'heure ; je les reprends : la discrimination positive, l'égalisation des chances, la participation, la globalisation.

Venons-en maintenant, à la quatrième phase : la dernière décennie. Je voudrais vous montrer quelques applications de ces principes à travers les missions locales, les opérations « nouvelles qualifications », non pas pour vous parler de ces actions, mais pour vous dire en quoi elles participent de l'éducation permanente.

Les missions locales s'adressent à des exclus du système social et éducatif. Ces jeunes, qu'est-ce qu'ils demandent ? Ils demandent à pouvoir développer leur identité, ils demandent à pouvoir s'exprimer, ils demandent à

pouvoir agir avec les autres. Qu'est-ce que cela signifie transformer des exclus en personnes impliquées ? C'est les faire agir avec les autres. Ils demandent à être reconnus, à être considérés, à avoir une place. Je vous donne deux exemples ; l'un que j'ai vécu la semaine dernière. Dans un site d'insertion, bien fait d'ailleurs, les jeunes nous ont dit *« vous savez, depuis un mois l'entreprise fait, avec un certain nombre de personnes, un film sur l'entreprise. Pendant ce temps, nous étions à l'école, nous n'avions pas le droit de participer à la réalisation de ce film »*. Ils ont ressenti cruellement cette exclusion. Deuxième exemple : dans tous les sites d'insertion que je vois chaque semaine, j'entends des jeunes qui me disent *« quand on a des problèmes avec les tuteurs, c'est que les tuteurs ne nous laissent pas finir ce que nous faisons. Parce qu'ils nous disent que nous ne sommes pas capables, parce qu'ils nous disent qu'ils sont responsables »*. En fait, parce qu'ils ont peur que les jeunes prennent leur place. Et j'y reviendrai tout à l'heure, le problème de la place est absolument capital.

Dans les Missions locales, nous avons essayé de changer cet état de chose. Ce n'est pas facile, ça ne réussit pas toujours, mais on s'efforce de développer la participation des jeunes. Prenez par exemple, les Missions locales qui ont créé des observatoires de l'emploi. C'est important d'avoir des observatoires de l'emploi. Mais moi, j'attends plus que l'observatoire de l'emploi pour lui-même. J'attends que ce soit les jeunes qui le fassent. Ce qui m'intéresse dans un observatoire de l'emploi d'une Mission locale, c'est que les jeunes fassent eux-mêmes les observations.

Il en va de même pour les logements d'ailleurs. Tant qu'on s'occupe de rechercher des logements pour les jeunes, ils ne rechercheront pas de logements. C'est à partir du moment où on commence à faire un groupe de travail avec des jeunes et avec des adultes, où ils commencent à chercher eux-mêmes des logements qu'on peut espérer s'attaquer réellement au problème du logement ainsi qu'au problème de leur formation. Pourquoi ? Parce qu'ils participeront, et arriveront à trouver leurs places.

Dans l'opération « nouvelles qualifications insertion des jeunes », on retrouve les mêmes principes et une démarche analogue. Je n'en rappelle pas les objectifs, ni la manière de travailler. Je voudrais simplement dire une chose. Vous savez qu'on parle de nouvelles qualifications parce que tous les responsables d'entreprise sont d'accord pour dire qu'il faut changer les qualifications. Je ne dis pas qu'ils sont d'accord pour le faire, mais ils sont d'accord pour le dire, en tout cas. On veut changer les qualifications. Ça veut dire qu'on veut en trouver de nouvelles. Et bien le but, le fondement de la démarche « nouvelle qualification », c'est que le jeune participe à la définition du changement de l'emploi et de la formation. C'est cela qui est l'élément capital. Il le fera à travers les discussions avec le tuteur et le coordonnateur et on lui demandera de dire régulièrement ce qu'il pense, ce qu'il attend, ce qu'il estime devoir être changé. Pour ce faire, on a mis au point des outils de questionnement, mais ces outils ont fait des tas d'histoires, parce que personne ne voulait répondre aux questionnements. Les jeunes parce qu'ils disaient qu'ils ne savaient pas écrire - ce qui est d'ailleurs vrai, mais j'ai

toujours pensé que la meilleure manière qu'ils avaient d'apprendre à écrire, était d'écrire ce qu'ils faisaient et non autre chose.

Les tuteurs n'écrivaient pas plus que les jeunes. Tout d'abord parce que nombre d'entre eux ne savaient pas écrire non plus - mais l'avouer était pour eux encore beaucoup plus pénible que pour les jeunes -. Ensuite, parce qu'ils avaient peur d'écrire ce qu'ils faisaient. En effet, ce qu'ils faisaient n'était pas toujours ce qui était prescrit. Chacun sait que la différence est souvent profonde entre le travail présenté et le travail réel. Mais l'écrire !

Les ingénieurs n'écrivaient pas davantage non parce qu'ils ne savaient pas écrire eux ! Mais parce qu'ils avaient peur de dire ce qu'ils faisaient parce que l'organisation du travail ne fonctionnait pas très bien.

Et tous avaient peur d'écrire, d'autant plus qu'ils devaient le faire sur le même document. Pourquoi sur le même document ? Parce qu'il faut qu'ils exploitent ensemble les informations, parce que là le jeune voit la place qu'il a. Il voit qu'il est pleinement impliqué ; il voit que ses informations sont exploitées avec d'autres et il voit que les autres sont impliqués de la même manière que lui ; il voit qu'il peut les contester. Ma foi, c'est tout à fait excellent. C'est ainsi qu'est appliqué le principe de la participation dans les actions nouvelles qualifications.

Passons maintenant à la globalisation dont Paul a parlé. Exemples : missions locales et nouvelles qualifications de nouveau.

Au départ, lorsque les Missions locales ont été créées, c'était pour prendre en compte tous les problèmes de la vie des jeunes : formation, emploi, culture, logement, justice, service militaire, tout y était. Mais on aurait pu concevoir la démarche de façon statique et individuelle. Dans ce cas, les missions locales auraient essayé, avec chaque jeune, de résoudre son propre problème. Nous avons tout de suite pensé qu'il fallait faire éclater cela. Quand un jeune venait poser un problème, il fallait qu'avec lui on étudie aussi tous les autres problèmes. On a tellement souvent tendance à penser, en France, que pour simplifier il faut séparer, il faut diviser. Moi je crois, au contraire, que pour simplifier, il faut faire éclater. Nous avons pensé qu'on pourrait permettre aux jeunes de reconstruire leur personnalité en faisant éclater, avec eux, leurs problèmes. Ça, ça a été la globalité que j'appellerais spatiale. J'en donne un exemple qui a été tout à fait bouleversant. Dans une mission locale, on a voulu former des jeunes à la santé. C'est très difficile de former des jeunes à la santé parce que ce sont des gens de mon âge qui ont des problèmes de santé, pas les jeunes. On ne pouvait pas les éduquer à la santé et à l'hygiène. Alors, la mission locale a proposé - et les jeunes ont accepté -, de créer un petit restaurant diététique. Ils en ont fait le projet, ils ont été défendre ce projet à la municipalité. Celle-ci l'a accepté, et ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont géré la construction avec les architectes et qui, ensuite, ont géré le restaurant diététique. Et bien ils ont appris des tas de choses non seulement sur la santé, mais aussi sur la construction, sur la gestion et sur la cuisine. Là est la globalité. Il ne faut pas rester sur un problème divisé, il faut, je le répète, faire éclater le problème pour recomposer le tout.

Et puis il y avait la globalité temporelle. Là, et Michel Delebarre connaît bien le problème, il y a un dispositif énorme de mesures, ce dispositif il est nécessaire, et je pense même qu'il doit encore être diversifié. Parce que les jeunes sont tous différents. Mais ce qui est grave, c'est que les jeunes le prennent pour un produit de consommation ; ils consomment les mesures sans trop y réfléchir. Le problème essentiel, et qui est le fondement même de l'éducation permanente, c'est la notion d'itinéraire. Ce qui est essentiel, et on le voit bien dans les actions collectives, c'est que le jeune réfléchisse à l'avant, au pendant et à l'après. Quand il est concerné par une mesure, il faut qu'il réfléchisse à la façon de l'utiliser pour que, par la suite, il puisse agir de manière autonome.

Autre exemple de globalisation dans la démarche nouvelles qualifications. Parlons d'abord des nouvelles compétences. La première expérience a été faite sous l'égide du Conseil Régional à Renault Maubeuge. Là, la globalité se joue entre le travail et la formation. En fait, c'est parce que les ouvriers ont eu la possibilité, une journée toute les deux semaines, de sortir de leur travail, d'analyser leurs problèmes et d'aller au fond, de recevoir mandat, j'insiste, de la direction, d'aller eux-mêmes chercher les informations dans les autres chantiers, d'aller eux-mêmes les exploiter, que ces ouvriers se sont sentis respectés et ont eu envie de se former.

Par exemple, le concept de grandeur proportionnelle qui est un concept extrêmement difficile à comprendre, et dont je dis souvent que même des gens de maîtrise de lettres ont du mal à le manier, ce concept, les ouvriers l'ont maîtrisé. Ils ont été amenés à faire des graphiques, ils ont appris à s'exprimer et, par là même, à se former.

Je vais plus loin dans la globalité et aujourd'hui je parle même de « situation de savoir ». Je vais vous raconter une anecdote que je vis toutes les semaines. Il y a énormément de sites d'insertion où on me dit « *les jeunes ne savent rien, ils ne savent ni lire, ni écrire, ni compter, ni additionner, ni soustraire, ni se repérer, ni se référer, je ne sais pas ce qu'ils savent* ».

Un beau jour dans un site, par hasard, je discute avec un des tuteurs et un jeune et je pose la question du salaire et des charges sociales. Le tuteur me dit « *alors là ne m'en parlez pas ! Ils nous empoisonnent la vie parce qu'on leur retire 10% de charges sociales* ». Je lui rétorque « *ah bon ! Mais qu'est-ce que c'est 10%* », le tuteur me regarde étonné et me dit « *vous ne savez pas ?* », je dis « *non ! Je sais que c'est un pourcentage, mais expliquez moi une chose, ils ne savent pas additionner, ils ne savent soustraire, mais ils savent 10%* », J'ai refait ce coup là partout. Je pourrais écrire un livre là-dessus et je crois que je vais finir par l'écrire. Il y a tant de cas où nous constatons que les jeunes et les ouvriers savent des quantités de choses, qu'ils ne sont pas aussi analphabètes qu'on le dit. Simplement nous, nous faisons de telle sorte qu'ils sont convaincus qu'ils ne savent pas.

Je vais encore prendre une minute de plus parce que je ne résiste pas à la tentation de vous raconter une autre anecdote. Dans une SES, à Nancy, il y a une jeune fille qui me dit « *moi j'ai jamais fait de soustraction et de division de ma vie, je ne sais pas que ce que c'est* » ; on parle, et un garçon dit, à côté, « *Mon père a acheté une voiture électrique* », je pose la question absolument

sans arrière pensée, parce que je voulais m'informer, « *ça va vite ce truc là ?* », et le garçon me dit « *80 km à l'heure* », alors je me retourne vers la fille et je demande « *ça fait combien en une demi-heure ?* », « *40* », « *et en un quart d'heure ?* », « *20* », je dis alors « *qu'est-ce que vous venez de faire ?* », « *moi rien !* », « *mais vous venez de faire une division* ». Tous les jours on voit cela. Ce qui veut dire que la pédagogie des adultes doit tenir compte du fait qu'ils savent des choses. Partir de cette situation de savoir et trouver des activités où ce savoir est mis en oeuvre pour aboutir à un savoir-faire ; rechercher un nouveau savoir et ainsi de suite pour faire peu à peu progresser. Voilà la globalité.

Je passe enfin à la dernière phase qui est celle de l'association "moderniser sans exclure". Je ne peux pas aller beaucoup plus loin. J'ai en fait été amené, pour toute une série de raisons, à créer une association "moderniser sans exclure", pour aller à contre-courant de l'idée qu'il fallait automatiquement exclure. Qu'il fallait exclure des ouvriers et les remplacer par des jeunes qui avaient le bac ou bac+2. Je n'attaque absolument pas le fait qu'il faille 80% de bac, je rappellerai simplement qu'il y a 6 millions d'ouvriers qui n'ont pas de qualification et qu'à force d'entendre, toute la journée qu'il faut le bac, ils se disent : « *quoi ?* ». Il fallait absolument montrer qu'on pourrait moderniser sans exclure. Nous avons voulu montrer trois choses. Premièrement, que des jeunes, qui sont sortis de l'école sans rien, savent plus de choses qu'on ne le pense, peuvent apprendre plus de choses qu'on ne le pense et que des ouvriers qui font un travail répétitif savent faire plus de choses qu'on ne le pense et peuvent apprendre plus qu'on ne le pense. Deuxièmement on voulait montrer que des entreprises pouvaient avoir intérêt à garder des ouvriers plutôt qu'à les jeter, qu'elles pouvaient avoir intérêt à les former en changeant l'organisation du travail, qu'elles pouvaient avoir intérêt à prendre des jeunes de faible niveau en changeant l'organisation du travail. Et puis, troisièmement, on voulait "montrer" qu'en fait les gens qui sont les mieux placés pour montrer cela ce sont les ouvriers eux-mêmes ; ce n'est pas nous, ce ne sont pas les directeurs, ce sont eux, avec leurs mots, même si ce sont des mots pauvres. Ce sont eux qui sont les mieux placés pour faire passer culturellement ce message.

Alors nous avons engagé deux sortes d'actions : les actions avec les services publics de la télévision, Antenne II, FR3 et la 7. Il y aura, dans les semaines qui viennent, sept sites qui seront montrés. La charte a été difficile à rédiger ; j'ai vécu des situations très difficiles, je ne vous le cache pas. D'abord le premier point à faire accepter, c'était que les journalistes ne devaient pas aller sur le terrain et poser eux-mêmes des questions mais qu'ils devaient écouter les jeunes ou les ouvriers, et ce, longuement. Il fallait ensuite faire accepter que les jeunes et les ouvriers puissent visionner et écouter ce qu'ils avaient dit avant le passage sur antenne pour qu'ils puissent, le cas échéant, modifier un mot ou une phrase s'ils jugeaient que cela pouvait être dangereux ou risqué.

La dernière partie de l'action, celle-là est dure et elle m'empêche de dormir depuis une semaine. Vous avez essayé, j'ai essayé, nous essayons, j'es-

père que nous y arriverons, de faire, dans quatre régions, dont le Nord-Pas-de-Calais, des rencontres que je vais appeler - c'est la dernière provocation - des « anti-colloques ». Dans les colloques normaux, ce sont les directeurs, les responsables qui viennent parler des choses sûres, et en général dans ces colloques, les vrais acteurs sont souvent absents. Alors on va essayer de faire le contraire, c'est-à-dire qu'on va donner des caméscopes aux jeunes et aux ouvriers et qu'on va leur faire faire des auto-reportages et puis on va interpellier les hiérarchies et les tuteurs et leur montrer le produit au cours d'une rencontre. Dans ces rencontres, les directeurs seront dans la salle et les jeunes et les ouvriers seront sur l'estrade. Le problème auquel on se heurte, il faut bien le dire, et nous ne savons pas encore comment le résoudre, c'est que les jeunes qui sont très intéressés par cela ont peur pour l'instant de parler. Ils ont à la fois peur, non seulement de la rétorsion, mais peur par pudeur, parce qu'ils se demandent à quoi ça sert. Donc nous bloquons là-dessus. J'espère pouvoir dépasser ces blocages et réaliser de telles opérations dans les quartiers chauds des villes et puisque je parle de la ville, Monsieur le Ministre de la Ville, j'en profite pour vous suggérer une opération nouvelles qualifications sur le métier de gardien d'HLM. Non pour trouver un nouveau métier, mais pour les amener à réfléchir à leur métier avec des habitants et des formateurs.

Je terminerai là-dessus, je voudrais simplement ajouter deux phrases, je voudrais dire qu'en fait, qu'elle soit professionnelle ou sociale, la qualification ne peut pas exister si la vie n'est pas elle-même qualifiante. Je ne connais aucune méthode pédagogique qui permettra de développer l'initiative des travailleurs si, dans leur travail, il n'y a pas d'initiative et pas d'expression. Il n'y a pas de qualification sans une vie qualifiante. Merci.

**AVANT-PROPOS DE MONSIEUR MICHEL
DELEBARRE,
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA VILLE, VICE-PRESIDENT
DU CONSEIL REGIONAL DU NORD/PAS-DE-CALAIS,
MAIRE DE DUNKERQUE**

20 ans d'histoire pour l'Action Collective de Formation de Sallaumines mais aussi presque 20 ans de participation du Conseil Régional au fonctionnement des actions globales de formation à base territoriale. C'est en effet en 1974 que furent créées, par une initiative régionale, l'Institut d'Education Permanente d'Auchel-Bruay ou le CAPEP de Valenciennes. Cette initiative venait ainsi compléter l'intervention de l'Etat qui avait limité à sept, sur le territoire national, le nombre des Actions Collectives, dont deux, Sallaumines et Roubaix, dans la Région.

20 ans au cours desquels les 4 actions collectives de la région Nord Pas-de-Calais ont connu différentes politiques régionales et nationales de formation professionnelle ou d'Education permanente, tout en ayant à intervenir auprès de populations touchées par des problèmes économiques, sociaux ou culturels, qui ont évolué sans jamais disparaître.

Ces données techniques, politiques ou sociologiques ont eu plusieurs conséquences sur le fonctionnement de l'ACF.

- Tout d'abord, elles l'ont amenée à innover. Rappelons-le : cette expérience pilotée par l'Université de Lille I et par le CUEEP, est unique en France, et en Europe. Cet investissement universitaire sur les bas niveaux de qualification, et à ce niveau d'ampleur, est profondément fructueux **du point scientifique, technique et social**, car il prend en compte les besoins d'une population généralement délaissée par les universités.

Les formations menant au CAP par le passage d'Unités Capitalisables, si adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi, sont introduites dans le Nord Pas-de-Calais par le CUEEP et par l'ACF de Sallaumines.

Des productions pédagogiques qui ont atteint une diffusion nationale, comme LUCIL ou MAC6, ont été créées ou expérimentées ici.

Enfin, la formation de formateurs a pris ici tout son sens, d'une part, en faisant de l'équipe d'intervenants la base des innovations pédagogiques et le moteur de la politique de développement de l'ACF et, d'autre part, en travaillant avant tout avec des formateurs issus du milieu local, beaucoup de formatrices étant à l'origine conjoints de mineurs.

- L'accueil de publics relevant des différentes politiques publiques de formation de demandeurs d'emploi depuis 20 ans a aussi permis à l'ACF de Sallaumines de devenir un "témoin" privilégié de l'histoire de la formation dans notre région. En effet, c'est presque 10.000 fiches stagiaires qui ont été établies et conservées à Sallaumines. Leur traitement, qui devrait être rendu possible grâce à un appui financier et logistique du Conseil Régional, devrait permettre de définir les trajectoires de ces publics et préciser davantage leur rapport à la formation.

- Enfin, un travail réalisé en commun par des chercheurs et des formateurs sur le fonctionnement de l'ACF devrait permettre de définir un mode d'approche de la globalisation des financements publics à partir d'un organisme de formation. Cette étude, dont l'intégralité devrait être présentée prochainement devant le Comité Local pour l'Emploi de Lens, à la demande de son Président, Mr. Marquette, a été réalisée dans le cadre de la convention pluriannuelle de fonctionnement passée avec le Conseil Régional.

Ainsi, les actions globales de formation à base territoriale, dont l'Action Collective de Formation de Sallaumines, se sont enrichies dans leurs pratiques, comme elles ont enrichi les fondements de la politique régionale de formation professionnelle depuis 1987.

En effet, les principes de base qui sous-tendent l'intervention du Conseil Régional en direction des publics sous-qualifiés et sous-scolarisés sont proches de ceux qui régissent le fonctionnement actuel de l'ACF, à savoir :

- Amener à la formation un public qui, pour des raisons économiques, sociales ou familiales en est éloigné, et l'amener, par des moyens pédagogiques appropriés et innovants, à la qualification ;

- bâtir sur un territoire, le territoire régional, un programme cohérent de formation, répondant aux aspirations de promotion sociale de la population et aux attentes de l'économie locale ;

- mettre en place des outils d'accompagnement de la politique régionale, à destination des organismes de formation ou des partenaires locaux.

PERMETTRE LA MONTEE EN QUALIFICATION DE TOUTE LA POPULATION

Les orientations décidées par le Bureau du Conseil Régional du 14 novembre 1986 établissaient une priorité d'intervention auprès des publics sous-qualifiés et sous-scolarisés. Près de 100 millions de Francs vont ainsi être consacrés en 1991 à des formations que l'on connaît sous le nom de "remise à niveau", de "lutte contre l'illettrisme" ou d'"accompagnement à la réinsertion sociale", mais qui, sous ces intitulés parfois réducteurs, sont souvent syno-

nymes d'expérimentation pédagogique. Il s'agit par exemple du Groupement pour l'Initiative et l'Elaboration de Projets Professionnels (GIEPP) qui, mobilisant divers financements, forme des demandeurs d'emploi de longue durée à des emplois offerts par des entreprises en création, en mettant en place une réelle alternance. Il s'agit également de l'organisme CREAMI qui développe, sur le littoral et la Métropole, des Ateliers Permanents de Lecture et d'Ecriture reposant sur l'utilisation d'outils d'imprimerie, et qui sera à l'initiative, en 1991, d'un Concours d'Ecriture lancé auprès de plusieurs dizaines de stagiaires relevant de stages de Lutte contre l'illettrisme.

Et le public, celui des stagiaires, demandeurs d'emploi sous-qualifiés et sous-scolarisés, comment vit-il ces situations ? En 1989, le Laboratoire TRIGONE était chargé par le Conseil Régional d'analyser les effets de la formation et les usages sociaux ou privés qu'en font les stagiaires, à partir d'entretiens et de questionnaires soumis à 1.000 d'entre eux. Une exploitation partielle de ces questionnaires fait déjà apparaître deux temps forts :

- si les entrées en stage sont toutes motivées par le problème de l'emploi, les usages revendiqués sont multiples et semblent pouvoir être rapportés à des systèmes de référence culturels, lesquels différencient sexes et générations ;

- par ailleurs, si pour la majorité des stagiaires, les organismes de formation réalisent les conditions du "plaisir d'apprendre", il ressort que la poursuite d'un objectif de formation représente un fameux parcours d'obstacles.

Des attentes du public et des pratiques des organismes qui les prennent en charge, deux conclusions s'imposent.

D'une part, le Programme 1 doit être articulé avec l'ensemble des dispositifs d'insertion existant, qu'il s'agisse du logement, de la santé, ou des dispositifs d'insertion par l'économie. C'est le sens du travail technique poursuivi avec les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre du Revenu Minimum d'Insertion. C'est le sens également de l'articulation du Programme Régional et des Plans Locaux d'Insertion, qu'il s'agisse de celui de Lille, Watrelos ou Dunkerque.

D'autre part, le Programme 1 doit s'inscrire dans une logique de montée en qualification progressive, à condition que ce parcours puisse reposer sur le seul choix des stagiaires de leur projet professionnel ; ce qui suppose un travail permanent entre les financeurs, de façon à gommer sur le terrain toute difficulté liée à la rémunération en cours de stage, à la durée ou à l'organisation de la formation. C'est en ce sens que nous avons travaillé avec l'Etat pour accueillir dans le Programme Régional des bénéficiaires du Crédit-Formation.

En complément de ces démarches avec les autres financeurs, le Conseil Régional prévoit, au sein même de son programme, la montée en qualification par les formations d'ouvriers qualifiés dispensées dans le cadre du Pro-

gramme 2, ou les formations de Niveau Baccalauréat et plus définies dans le Programme 3.

C'est aussi en créant les conditions d'accès et d'accueil du public dans les formations de techniciens que l'on suscitera une demande de formation de la part de ceux qui sont encore éloignés de la qualification.

Ainsi, l'Examen Spécial d'accès aux Etudes Universitaires (ESEU) a bénéficié d'une augmentation régionale de 30% ; le Centre de Lens, se voyant quant à lui affecté de l'augmentation la plus forte, démonstration remarquable du souhait de promotion sociale de la population. L'ESEU, un des fleurons de la politique régionale, a accueilli à Lens, en 1990, 180 auditeurs, dont près du tiers a intégré l'enseignement supérieur, et plus de la moitié a trouvé ou changé d'emploi.

Et de façon à rendre le public encore plus demandeur de poursuite de cursus validants, il faut lui donner la possibilité de baliser son chemin de reconnaissance des acquis, qu'il s'agisse du Certificat de Formation Générale ou du Brevet des Collèges, ou de toutes autres formules restant à inventer. Sur ce point, j'appelle les services valideurs à poursuivre la réflexion, la collaboration avec tous ceux qui accueillent un public en formation.

BATIR UN PROGRAMME REGIONAL

Pour mettre en oeuvre les orientations régionales, des outils administratifs et financiers ont été conçus. Mais c'est surtout sur une véritable **ingénierie du développement** que repose la construction du Programme Régional. C'est en effet la logique de décentralisation qui a été retenue. Elle se traduit par la mise en oeuvre, sur chacun des 14 Bassins Emploi Formation de la Région, d'un programme local de formation, construction à laquelle sont associés les praticiens de l'emploi et de la formation, mais surtout, les partenaires élus et socio-économiques. Ce programme s'inscrit aussi dans une dynamique de développement du territoire. Les formations de remise à niveau ou de sensibilisation à la formation se déroulent dans les quartiers, dans les communes rurales, pour répondre aux besoins de proximité de la population. Les formations qualifiantes se déroulent dans les villes les plus importantes, dispensées par des centres permanents ou des organismes proches des branches professionnelles. Enfin, les formations universitaires se sont délocalisées dans leur majorité pour être présentes dans les villes-centres de chaque Bassin d'Emploi Formation.

Dans trois Bassins de la Région, une expérimentation a été tentée, à la fois visant à conforter les Comités Locaux pour l'Emploi dans leur rôle d'animation d'une politique locale de formation, et visant à coordonner les programmes des différents financeurs publics. Un bilan de ces premières expériences devrait être réalisé en 1991, mais le premier constat que l'on peut faire est que, sans une coordination étroite, au niveau régional ou départemental, entre les financeurs, on ne peut exiger de la part des organismes de formation

une cohérence d'intervention, et on ne peut exiger des partenaires locaux une intervention de qualité.

La décentralisation, surtout dans ce domaine si délicat de la gestion territoriale de la ressource humaine, ne se traduit pas par un transfert des dysfonctionnements aux partenaires locaux, mais bien par une optimisation des différentes politiques existantes.

C'est là une démarche dont il nous faut en permanence mesurer les effets. Le Conseil Régional s'y emploie avec l'objectif de généraliser la mesure. GLOBALISER les programmations, et à terme peut-être les financements, est aujourd'hui le meilleur moyen connu pour assurer la nécessaire cohérence des parcours de formation et une utilisation optimale des crédits.

OFFRIR DES OUTILS

Pour accompagner les organismes de formation dans leurs démarches de qualité, pour accompagner les partenaires locaux de l'accueil dans leur mission d'information et de suivi du public, il a fallu mettre en place un véritable service d'ingénierie pédagogique.

L'effort principal du Conseil Régional a porté sur les organismes intervenant auprès de publics en difficulté, tant il est vrai qu'au-delà du financement de stages, il faut apporter aux animateurs et formateurs qui développent dans ces organismes une philosophie d'intervention fondée sur la valorisation de l'homme, des soutiens logistiques et méthodologiques. Les conventions pluriannuelles, passées avec près de 60 organismes depuis 1989, répondent à cette logique. Le premier bilan qui en a été tiré, vu par les organismes de formation, insiste surtout sur la sécurisation des formateurs et la motivation renforcée qui s'en est suivie.

C'est aussi la nécessité d'accroître la qualité d'intervention des formateurs qui a prévalu lors de la mise en place des Actions Collectives internes, prévues dans le cadre du Programme Régional de Formation de Formateurs. Première ébauche d'un plan de formation pour le personnel, reposant sur l'accompagnement d'un projet, ces actions collectives devront de plus en plus être intégrées au fonctionnement quotidien de l'organisme. Encore en phase expérimentale, elles ont fait l'objet, depuis deux ans, d'un appel à projets qui devrait être petit à petit intégré aux appels d'offres régionaux.

Pour réussir l'objectif régional de montée en qualification, il faut s'appuyer sur des organismes de formation forts, il faut aussi intégrer le rôle essentiel des relais auprès de la population, qu'il s'agisse des structures d'accueil, ANPE ou Missions Locales, des centres sociaux, des éducateurs ; ou de certains formateurs. C'est en ce sens que des documents présentant le Programme Régional 91 vont être réalisés par le CARIF pour certains Bassins d'Emploi Formation, avec le souci de parvenir à une présentation dynamique

de l'offre globale sur un secteur, l'essentiel pour un stagiaire ou un référent n'étant pas de savoir qui finance, mais que la formation ait lieu et qu'elle soit de qualité.

Il faut en effet doter d'outils d'intervention tous ceux ayant à bâtir un programme de formation. Cette démarche s'est traduite par la présentation de la politique régionale de formation professionnelle aux chefs de projets des opérations de Développement Social des Quartiers. En effet, s'il faut bien sûr intervenir sur les réhabilitations, sur les mesures d'accompagnement social ou scolaire dans ces quartiers, il faut aussi doter tous ceux qui ont à y intervenir de compétences nouvelles. C'est le sens des interventions de l'Etat en formation auprès des agents des services publics, c'est aussi le sens de notre intervention auprès des chefs de projets. C'est par la solidarité locale que l'on parviendra à réinsérer, tant physiquement que socialement, ces quartiers en difficulté dans leur environnement. C'est par une solidarité régionale, qui peut être financière mais aussi logistique, que l'on accompagnera tous ceux qui ont choisi d'y militer ou d'y travailler.

En 1985, les conclusions que j'avais tirées à l'issue d'un Tour de France consacré aux pratiques régionales en matière de formation professionnelle étaient qu'il fallait **faire davantage, faire mieux et faire durablement**.

Quelques avancées peuvent être esquissées dans la Région.

Faire davantage, en intervenant sur l'environnement de la formation. Cela s'est traduit par la mise en oeuvre de conventions pluriannuelles, la création de Centres de Bilan, et aussi par une meilleure prise en compte des coûts de la formation, grâce à l'utilisation des fonds communautaires, le FSE, redistribués auprès de l'ensemble des organismes éligibles, permettant d'accroître le nombre et la qualité des places offertes.

Faire mieux, en facilitant notamment l'accès à la formation des publics résidant en milieu rural, pour lesquels sont confortés les centres de formation agricole, offrant désormais des centres de ressources permanents. Mais aussi les femmes, pour lesquelles nous avons mis l'accent dans le cadre du Contrat de Plan sur les dispositifs d'accompagnement à l'insertion dans les métiers non traditionnellement féminins. Ceci se complète par les Nouvelles Technologies Educatives mises en oeuvre dans le cadre de la Mission Multimédia et par l'innovation pédagogique telle qu'elle peut se développer dans le cadre des Ateliers Permanents de Lutte contre l'illettrisme ou des Centres Permanents Techniques.

Faire durablement, tel est l'objectif poursuivi par notre appui au financement et au fonctionnement des Centres de Validation, qui doivent être ouverts à tous ceux qui souhaitent se voir reconnaître acquis ou savoir-faire. Ceci nous a conduit également à nous associer à la démarche de labellisation de champs de compétences dispensés par des organismes de formation. Mais surtout, nous avons mis en place une évaluation permanente de notre inter-

vention, confiée au Laboratoire TRIGONE et à l'Observatoire Régional des Formations, des Qualifications et des Emplois.

* *
*

Voilà quels sont les principes et les résultats fondamentaux qui ont guidé l'intervention du Conseil Régional depuis 5 ans, avec une priorité essentielle, l'intervention auprès des publics sous-qualifiés et sous-scolarisés, cette démarche devant se mettre en oeuvre dans une logique d'intervention locale.

L'INTERVENTION AUPRES DES PUBLICS SOUS-QUALIFIES ET SOUS-SCOLARISES

Aujourd'hui, la priorité en terme de public doit être réaffirmée, tant il est vrai que nous nous devons de donner un statut social, des chances de promotion sociale à ceux et à celles, jeunes et adultes, qui n'ont pu l'acquérir, par la formation initiale ou dans la vie professionnelle. Nous ne pouvons laisser s'enfoncer dans la pauvreté économique, sociale ou culturelle, 10 ou 20% de notre population active.

Certains diront que la formation professionnelle ne constitue pas l'intervention prioritaire auprès des publics très éloignés de la qualification et de l'emploi. Certes, toutes les formes de formations, toutes les formes d'organisation pédagogique ne conviennent pas. Toutefois, il en est qui, privilégiant l'alternance souple, une responsabilisation dans la gestion d'une activité, d'un atelier, intègrent l'acte de formation au quotidien.

Et de nombreux actes de la vie quotidienne interpellent la formation d'un individu ; parmi ceux-ci, l'un des plus importants étant le suivi scolaire des enfants. Ne pas former les publics sous-qualifiés et sous-scolarisés d'aujourd'hui reviendrait à sacrifier, non pas seulement la génération actuelle, mais aussi la génération suivante.

En effet, toutes les études sociologiques s'accordent pour montrer que le plus grand nombre d'échecs scolaires provient d'enfants de familles "à problème". Que les problèmes soient liés au chômage, à la sous-qualification, à l'alcoolisme ou à d'autres facteurs, les corrélations étant étroites entre eux.

AGIR DANS UNE LOGIQUE TERRITORIALE

Bassin d'Emploi, Bassin de Formation, Bassin d'Habitat, Bassin de Vie. Ces outils d'aménagement du territoire sont aussi des outils de dynamique des territoires. Sous des intitulés divers, qui ont servi de base à l'élaboration de politiques économiques ou sociales, se trouve une même réalité ; celle de territoires sur lesquels il existe des ressources, tant humaines que matérielles,

qui, valorisées, optimisées, articulées, constituent la base d'un développement territorial, dont la formation peut être un levier.

Sur chacun des 14 Bassins Formation Emploi, les formations initiales ou d'apprentissage, les formations supérieures, les formations de salariés ou les formations de demandeurs d'emploi se doivent d'être complémentaires, et leurs programmations étudiées comme telles. Il est nécessaire d'avoir sur un Bassin Formation Emploi une vision d'ensemble de ces quatre dispositifs complémentaires de formation, et une vision dynamique mettant en évidence leurs capacités d'évolution ou d'adaptation.

C'est une véritable "gestion des ressources humaines" qui doit être orchestrée sur un Bassin Formation Emploi, incluant la gestion prévisionnelle de l'emploi dans les entreprises, la création de nouvelles filières universitaires, la structuration de l'offre de formation initiale, les innovations et souplesses d'intervention de la formation continue.

* *
*

Pour ces publics, et dans une logique de décentralisation, il faut continuer à faire davantage, à faire mieux, à faire durablement, mais il faut aussi **faire autrement**.

Les analyses réalisées par TRIGONE, en collaboration avec les organismes de formation, ont montré les énormes besoins existants pour les publics sous-qualifiés et sous-scolarisés, mis en évidence par le fait que subsistent encore des poches de résistance à la formation, et notamment pour le public RMI.

Ainsi, le public existe, mais ne fréquente qu'insuffisamment les formations prévues pour lui par les financeurs publics et confiées à des organismes dont la majorité a démontré ses capacités d'innovation.

Nous disposons en effet sur le territoire régional de formidables ressources pédagogiques allant des petits organismes associatifs au service de formation continue des Universités. Le Laboratoire TRIGONE, suivant les organismes de formation bénéficiant d'une convention pluriannuelle avec le Conseil Régional, a constaté que la moitié d'entre eux menaient des recherches-actions sur le suivi des stagiaires, avec une convergence essentielle : apporter des réponses aux problèmes quotidiens aux formateurs devant le désintérêt, la "démotivation", la désorientation, l'absentéisme, la désespérance parfois de leur public.

Trois orientations s'imposent alors :

- il faut aider les organismes de formation à concevoir des nouvelles modalités d'approche du public, et d'implication de celui-ci dans une démarche de formation, développant les conditions du "plaisir d'apprendre" ;

- il faut renouveler les méthodes d'intervention des organismes ayant à accueillir ce public en s'appuyant sur les expérimentations menées depuis 5 ans, en facilitant l'échange, voire le regroupement entre ces organismes ;

- il faut susciter l'implication dans les programmes de formation de structures ayant une relation privilégiée avec le public en difficulté, qu'elles aient à l'origine une vocation culturelle, sociale ou économique.

J'ajouterai que ces nécessaires démarches d'innovation doivent se poursuivre par la formation des salariés d'entreprises. Déjà, dans le cadre des opérations de "requalification" des ouvriers et employés non qualifiés de certaines entreprises publiques ou privées de la région, menées par les équipes du Professeur Bertrand SCHWARTZ, ont été initiés de nouvelles démarches et de nouveaux contenus de formation. Mais, de même que la formation de demandeurs d'emploi a beaucoup à gagner de l'étude du fonctionnement des postes de travail, la formation dans les entreprises se devra d'intégrer les innovations pédagogiques menées par les organismes de formation.

IL FAUT FAIRE AUTREMENT, ET FAIRE ENSEMBLE

Et tout d'abord, approfondir notre travail de concertation avec les partenaires locaux. Depuis 1986, nous sollicitons l'avis des partenaires socio-économiques dans les Comités Locaux pour l'Emploi ou les Comités de Concertation.

Dans le cadre de l'Appel d'Offres de 1991, là où existe un Comité Local pour l'Emploi, et c'est le cas à Dunkerque, sur le Versant Nord-Est, à Valenciennes, à Lens ou à Béthune, leur Président a été sollicité pour assister à la présentation des propositions faites par les organismes de formation dans le cadre de l'Appel d'Offres. Ailleurs, ont été constitués des comités de concertation où siègent des représentants locaux du COREF, et depuis 1991, et à la demande de celui-ci, des représentants locaux du Comité Economique et Social Régional.

Ces concertations restent encore trop souvent informatives ; il ne s'agit pas seulement de susciter la concertation, il faut aussi la faire vivre. Sans rechercher d'autres modes de consultation, il faut faire en sorte que ces rencontres soient des instruments de la démocratie économique locale. Ceci passe par le renforcement de l'information des partenaires qui y siègent, ce qui suppose un travail permanent avec les membres du COREF et du CESR sur la réalité et l'évolution de la politique régionale, de façon à ce que les représentants locaux des organisations syndicales et patronales soient dotés d'outils leur permettant d'être acteurs de ce Programme Régional de Formation Professionnelle.

Il faut, parallèlement, renforcer la complémentarité d'intervention avec les autres financeurs de formation, et notamment les financeurs publics. Le programme du Conseil Régional n'est certes pas, en volume financier d'intervention, le plus important. Il dispose toutefois d'un atout de taille, sa souplesse d'intervention, en terme de public accueilli, d'organisation pédagogique. Les expériences montrent qu'il est bien le "ciment" de l'offre de formation sur un Bassin. Le Programme Régional accueille déjà les bénéficiaires du RMI, ceux du Crédit-Formation Jeunes.

Dès 1991, et suite à un accord qui sera signé prochainement avec l'Etat, 1.000 places du Programme Régional accueilleront les bénéficiaires du Crédit-Formation Adultes, complétant les 1.000 places offertes par l'AFPA, et celles offertes dans le cadre des programmes de l'Etat à destination des demandeurs d'emploi de longue durée. C'est ce formidable "effet levier", qu'il convient de maintenir, et de renforcer, répondant au pari de faire de la collectivité régionale un interlocuteur privilégié face aux défis de l'emploi.

FAIRE AUTREMENT, FAIRE ENSEMBLE, MAIS AUSSI, FAIRE AU PLUS PRES DES REALITES LOCALES

Les services du Conseil Régional sont sans commune mesure avec les moyens dont dispose l'Etat pour susciter, mettre en oeuvre, contrôler et gérer les politiques pour l'emploi et la formation. Ils sont aussi sans commune mesure avec les moyens mis en oeuvre pour accueillir les demandeurs d'emploi ou pour accompagner dans leur parcours les bénéficiaires du Crédit-Formation. Ce maillage de qualité doit permettre un suivi individualisé des jeunes et des adultes cherchant à accueillir un diplôme de niveau V. Mais il doit enfin permettre de proposer à chacun un itinéraire individuel d'accès à l'emploi, en jouant parallèlement un rôle de veille des évolutions des qualifications et des métiers dans les entreprises. Ces correspondants, animateurs, coordonnateurs doivent pouvoir être mobilisés sur l'ensemble des politiques, complétant ainsi les interventions des organismes de formation.

Parallèlement, il faut doter tous ceux ayant une mission de relais auprès de la population d'outils d'intervention. Ceci peut se traduire par une démarche concrète d'information sur la formation. Ceci se traduit également par la formation de ces relais. Il faut amplifier le mouvement qui avait été défini dans le cadre de l'Appel d'Offre du Conseil Régional et visant à intervenir auprès des animateurs des quartiers relevant d'une procédure de développement social. De nombreux projets commencent à voir le jour. Je citerai par exemple l'Institut Pasteur, mettant en oeuvre une formation d'intervenants sur l'équilibre alimentaire en milieu défavorisé. Je citerai aussi le Centre Régional de la Consommation, développant dans les quartiers des Ecoles de Consommateurs. Sans oublier aussi les formations à l'animation qui seront dispensées auprès de jeunes de ces quartiers.

Mais surtout, il faut prévoir avec ces relais les moyens pour toucher toujours davantage le public en difficulté. Or, ce sont les stagiaires eux-mêmes qui sont en ce sens nos meilleurs alliés. Donnons leur une formation de qualité, faisons des Centres de Formation des lieux ouverts, qui deviennent des Centres Ressources pour un quartier, une commune, apportons leur des services qui les rendent demandeurs de formation, informons les davantage sur leurs droits, leurs possibilités de parcours formatifs, et c'est avec eux que nous parviendrons à faire de la région Nord Pas-de-Calais une région d'hommes et de femmes responsables de leur quotidien et de leur avenir.

PARTIE II. - TEMOIGNAGES

rassemblés par G. Deprez

Que de chemin parcouru !

Que de chemin parcouru depuis 20 ans ! Les membres fondateurs, aidés par les premiers formateurs volontaires, allaient alors de porte en porte dans les maisons de quartier, les usines et les puits de mines pour convaincre une population de reprendre une formation qu'elle avait abandonnée depuis si longtemps ! Promotion professionnelle, aide des enfants, promotion personnelle étaient les "sésames" de ces bataillons considérés comme utopiques par beaucoup.

Vinrent les premiers succès :

- plus de 10% d'une population d'origine ouvrière de retour sur les bancs de l'école (c'est bien ce dont il s'agissait. La formation étant dispensée hors temps scolaire dans des salles de classes),

- l'obtention des premiers C.A.P. par unités capitalisables, si utile à la reconversion des mineurs les plus jeunes,

- et surtout la joie, l'enthousiasme qui se lisaient sur les visages des hommes et des femmes qui s'étaient laissés séduire par l'expérience.

Celle de Sallaumines faisait tache d'huile. Noyelles-sous-Lens, Loison puis Méricourt s'inscrivaient dans le processus. L'A.D.A.C.F.O. était née et reconnue.

D'année en année elle devait étendre son audience.

Le public a changé, les formations ont évolué, les locaux se sont équipés.

L'idée généreuse de départ demeure. L'A.D.A.C.F.O. a encore de longs et beaux jours devant elle.

Gilbert ROLOS
Conseiller Régional
Maire de Sallaumines
Président de l'A.D.A.C.F.O.

20 ans d'existence

Un tel anniversaire d'un membre d'une famille est dignement fêté.

Aussi, la grande famille de ceux qui se sont associés et ont contribué à l'action collective de formation se doit de célébrer un tel événement.

20 années se sont écoulées depuis que des élus, des représentants des services publics, de l'Education Nationale, des associations locales, du culte, des délégués syndicaux, des chefs d'entreprises, informés et conseillés par des membres de l'Université ont reconnu la nécessité de mettre en place un organisme de formation collective à la disposition des catégories sociales les plus défavorisées dans ce secteur minier.

Les Municipalités s'impliquèrent immédiatement dans cette action en mettant à la disposition de l'association leurs locaux disponibles, en assurant leur entretien et assumant les charges.

Par la suite, les difficultés n'ont pas manqué de surgir, notamment la réduction du crédit d'heures de formation. Cependant, la persévérance et l'obstination du conseil d'administration et des formateurs a permis de les surmonter.

Il est possible de mesurer le chemin parcouru et les résultats obtenus : évolution du public concerné par la formation et des matières enseignées, amélioration des méthodes d'enseignement par l'utilisation de l'informatique.

Le CUEEP-ADACFO a su s'adapter à la conjoncture et proposer aux demandeurs d'emploi des projets d'insertion et des stages de formation permettant d'obtenir une qualification professionnelle.

La nécessité de l'existence du CUEEP-ADACFO est reconnue et incontestée.

Au travers des expositions présentées dans chaque commune, la célébration du 20ème anniversaire de sa création sera l'occasion d'une réminiscence de nombreux événements et une nouvelle diffusion de l'Action Collective de Formation.

Je souhaite le plus grand succès aux manifestations qui se dérouleront en espérant que la population viendra nombreuse consulter et apprécier les documents présentés.

Le Maire,
Fernand CUVELLIER

Le CUEEP

L'ADACFO, car ainsi est nommée cette association qui, avec le CUEEP, a organisé des centaines et des centaines d'actions de formation, d'incitation ou d'initiation, est actuellement connue de tous.

Depuis vingt ans, des milliers d'habitants de nos quatre communes ont fréquenté l'un des groupes en vue d'une formation professionnelle ou plus simplement personnelle.

L'ADACFO est donc pour moi cet organisme, mais penser à ses vingt années d'existence, c'est aussi évoquer vingt années de la mienne.

J'ai été sallauminois jusqu'en 1977. En 1970, ma femme et Michel Place voulaient, ensemble, organiser des cours d'alphabétisation. Une naissance est survenue peu après, en 1971, en même temps que se créait l'ADACFO et Michel a alors concrétisé avec d'autres son projet.

Souvent, j'ai été tenté, jusqu'en 1977, d'entrer dans la grande famille des formateurs mais, responsable politique et syndical, militant d'associations, c'eût été encore une activité supplémentaire. J'ai donc vu naître et grandir l'association sans y participer.

En 1977, adjoint à l'enseignement à Méricourt, j'en deviens membre du Conseil d'Administration.

Je retrouve alors Gérard Mlékuz, premier responsable de cette action, que je connaissais depuis plusieurs années. Je côtoie régulièrement Bruno et Didier pour régler toutes sortes de détails matériels, par exemple trouver un local pour un groupe de mécanique, de couture ou autre. Avec, pour la couture, le souci constant de ne pas donner l'impression de vouloir concurrencer les clubs existants.

Le CUEEP, pour moi, c'est aussi tout cela. Une Action Collective de Formation placée sous le signe de l'amitié. Ces vingt années sont chargées de souvenirs et de visages. Tel celui de cette amie d'enfance que j'avais perdue de vue et qui vient, lors d'une permanence, me demander comment elle pourrait organiser bénévolement des cours d'alphabétisation. Quand je lui ai proposé de devenir formatrice, elle a refusé, ne désirant aucune rétribution pour une action humanitaire.

C'est donc avec une certaine émotion que je vois fêter ce vingtième anniversaire.

Je crois qu'il en est de même pour tous ceux qui ont suivi et vécu ce long parcours.

Tous, nous sommes attachés à cette action pour ce qu'elle est mais aussi pour tout ce passé dont elle nous rappelle souvent l'existence.

Gérard CHEVALIER
avril 1991

20 ans déjà !

20 ans déjà ! Comme le temps passe vite, mais quel bel anniversaire printanier pour l'Action Collective de Formation. J'ai eu le privilège d'être associé à double titre à ces vingt années d'existence. D'abord formateur en mathématiques, j'ai connu une expérience particulièrement intéressante, par exemple dans des groupes d'auditeurs préparant un C.A.P. par unités capitalisables ou, à une certaine époque, le désir pour certains adultes de faire connaissance avec des mathématiques dites "modernes".

Animer une dynamique de groupe, travailler avec des personnes particulièrement volontaires et motivées, est aussi enrichissant pour le formateur que pour les participants.

Plus tard, mes fonctions de Maire-Adjoint m'ont amené à participer à l'extension de l'action sur la Commune de Loison avec l'implantation de formations dites d'incitations : la coupe-couture et la mécanique auto. A partir de là, nous avons pu sensibiliser une bonne partie de la population, l'amener à vouloir se perfectionner dans certaines disciplines ou acquérir des connaissances dans des domaines inconnus par elles.

Pourtant, notre objectif n'est pas totalement atteint, car les statistiques établies par le CUEEP montrent que, pour l'instant, nous avons touché 25% de la population. Notre souhait est de voir augmenter ce pourcentage, car quel que soit le niveau de formation de chaque individu, il y a toujours un domaine dans lequel nous souhaitons enrichir nos connaissances.

A l'occasion de cet anniversaire, je souhaite un grand succès à l'exposition itinérante présentée dans les villes de Loison, Noyelles, Méricourt, Sallaumines. En espérant qu'elle sensibilisera les personnes qui ne le sont pas encore à l'action entreprise il y a 20 ans.

La position géographique de la Région Nord-Pas de Calais nous place au coeur de l'Europe de demain et la FORMATION des hommes est l'un des atouts majeurs de réussite pour l'avenir.

Le Maire,
Bernard BARBERY

baptême

Octobre 1970 - Décembre 1971

Je me souviens de la première réunion d'une assemblée
qui allait s'appeler "sous-comité"

Je me souviens de la mort de De Gaulle

Je me souviens de la première enquête sociologique
Les enquêteurs locaux s'appelaient Andrée, Rolande,
Emilie, Noël

Je me souviens de Forbach, de Merlebach, du
bassin ferrifère de Briey

Je me souviens de "La nouvelle société" de Chaban Delmas

Je me souviens du Mouvement Jeunes Femmes
qui ne comprenait pas pourquoi il fallait
encore proposer aux femmes du bassin minier
des cours de coupe et couture...

Je me souviens de l'un des films de Truffaut
"L'enfant sauvage"

Je me souviens des résultats de la première enquête

Je me souviens de la conférence de presse
organisée au Rectorat de Lille

Je me souviens de la moto qui encombrait
la grande salle de l'Auberge du Stade

Je me souviens du slogan du
Mouvement de Libération des Femmes
"Un homme sur deux est une femme"

Je me souviens de l'Institut National
de la Formation des Adultes

Je me souviens du 104 de la rue Jeanne d'Arc à Lille

Je me souviens de l'E.R.E.P.

Je me souviens des différentes étapes de fabrication
de la lettre aux huit milles familles
de Noyelles et de Sallaumines

trouver le ton, trouver les mots, écrire, raturer,
agrafer, compter, expédier...

Je me souviens de l'affiche verte, de la brochure blanche
confectionnées pour la première
campagne de sensibilisation

Je me souviens des ouvrières du textile que
 Michel Delepouille avait réunies dans une salle
 de l'école Barbusse...
 Je me souviens du film anglais "Family Life"
 Je me souviens du centre ménager
 Je me souviens des six premiers groupes
 d'expression orale et écrite
 Je me souviens de Louis,
 le concierge de l'hôpital de Lens
 qui venait perfectionner son français
 pour préparer un concours
 Je me souviens des machines à coudre
 qu'il fallait transporter chaque jour
 l'Épinette... La Grosse Berline... La Fosse 23...
 Aller et retour
 Je me souviens d'Irma et de Léon
 Les deux doyens de la première session
 assis sur un banc d'écolier de l'école Jean-Jaurès
 Je me souviens du "Magazine des mineurs"
 Une émission de télévision qui passait le samedi
 Je me souviens des dix femmes de la rue d'Auvray
 venues un jour s'inscrire en groupe...
 Je me souviens de l'image de l'escalier
 et de celle des rondelles de saucisson
 que l'on utilisait pour expliquer les C.A.P.
 par unités capitalisables
 Je me souviens de l'émission de radio "Terrils et corons"
 C'était sur Radio Lille
 Je me souviens des mineurs inscrits en mécanique auto
 et qui venaient chaque jour aux nouvelles :
 "Alors, ça commence quand votre formation ?
 Ça devient long d'attendre..."
 Je me souviens de Monsieur Guérin, le directeur
 de la Bibliothèque Centrale de Prêts du Pas-de-Calais
 et de la première caisse de livres qu'il déposa
 un soir à l'Auberge...
 Je me souviens...

Gérard Mlékuz
 mars 1991

20 ans après...

Proposer de jeter un regard en arrière sur les 20 ans que vient de vivre l'ACF de Sallaumines-Noyelles-Loison et Méricourt invite inévitablement au bilan.

20 ans après je reste encore étonné, et je pense que je ne suis pas seul dans ce cas, de ce que nous avons réussi à réaliser tous ensemble.

Il est toujours difficile d'expliquer, même a posteriori, pourquoi quelque chose marche ou ne marche pas, mais je crois, comme on l'a souvent répété, en particulier dans les moments difficiles, les remises en cause des financements, etc..., que l'ACF a été portée en permanence par sa force collective.

C'est ici que l'expression *Action Collective de Formation* a trouvé sa meilleure définition.

C'est la mobilisation de dizaines d'acteurs locaux, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, éducatifs ou culturels, qui acceptent de se lancer dans le projet un peu fou que leur propose André Lebrun, relayé sur le terrain par Gérard Mlékuz. D'autres d'ailleurs ont hésité ou ont refusé.

Ces acteurs font taire leurs différences, parfois leurs divergences, pour s'atteler à la construction et à la conduite de cette action. Combien de réunions de Sous-Comité, puis de Conseil d'Administration de l'ADACFO ? Combien de réunions de groupes de travail ou de commissions ?

Action collective vous disais-je !

C'est la mobilisation de dizaines de formateurs, qu'ils soient enseignants, mères de famille, retraités, agents des houillères, prêtres ou religieuses, salariés d'entreprise,... qui acceptent de s'investir, et de construire, souvent au prix de beaucoup de sueur et d'angoisse, des démarches d'accès au savoir, à la compétence avec leurs "auditeurs".

Travaillant dans des conditions matérielles parfois difficiles, pas toujours soutenus sur le plan pédagogique, ils ont cependant imposé un modèle de formation où la préoccupation de l'apprenant est première, où son projet est pris en compte et valorisé, où son rythme de progression est accepté. C'est ici que sont apparues, pour la première fois, dans la région Nord-Pas-de-Calais, les unités capitalisables. C'est ici qu'est née la pédagogie par objectifs.

Ce sont des dizaines de formateurs qui ont expérimenté des pratiques qui aujourd'hui font partie de la vie quotidienne des formateurs.

Cette mobilisation c'est aussi la démonstration que tout groupe social, fut-il qualifié de "défavorisé", est porteur en son sein de ressources éducatives riches, qu'il importe de faire circuler.

Action collective vous disais-je !

C'est enfin la mobilisation du public. A la rentrée 1971, nous étions inquiets, et si le public ne venait pas... ! Mais il est venu et c'est lui qui a tout emporté ; les réticences des uns ou des autres, les remises en cause officielles ou officieuses, les problèmes de conventionnements ou de financements... rien n'a résisté à la réponse massive du public et à sa mobilisation chaque fois que des menaces apparaissaient.

Certes ce public a évolué dans ses caractéristiques. Sa demande de formation s'est diversifiée. Mais il est toujours resté représentatif de la population à laquelle l'ACF était destinée.

Rien n'a été plus significatif de cette volonté collective que les fêtes annuelles, les expositions, les manifestations multiples qui ont émaillé la vie des groupes et de l'ACF.

Action collective vous disais-je !

Que reste-t-il de ces 20 ans à l'acteur qui, à différents moments et à différents titres (formateur, chercheur, responsable administratif), a été emporté dans ce mouvement ?

On ne sort pas indemne d'un passage dans l'ACF, surtout quand c'est par là qu'on débute sa vie professionnelle.

On reste de façon indélébile marqué par cette Région du Pas-de-Calais et attaché à tous ces acteurs et à ce public.

On s'y forge surtout des convictions politiques pour la conduite de dispositifs de formation, des convictions pédagogiques pour leur mise en oeuvre.

Pour tous ces savoirs... merci à tous.

Michel FEUTRIE
Mars 1991

Le modèle acf à l'étranger

En 1974-75, j'avais été chargé par le gouvernement belge de mener des expériences pilotes en vue de tester les hypothèses pédagogiques et organisationnelles contenues dans un projet d'université ouverte que j'avais élaboré avec quelques collègues. A l'issue de ces expériences, un rapport avait été présenté au ministre ; il concluait :

« L'analyse des expériences a montré :

- 1° qu'on ne peut recruter (pour la formation) des travailleurs de faible niveau de scolarisation sans une sensibilisation préalable ;
- 2° qu'on ne peut renverser (...) la position minoritaire qu'occupe actuellement l'éducation des adultes faiblement scolarisés sans une action d'envergure et en profondeur ;
- 3° que seule une telle action est susceptible d'assurer à l'université ouverte une base sociale qui la mette à l'abri de décisions arbitraires ;
- 4° que seule elle permet de constituer un nombre suffisant de groupes pour laisser aux participants la liberté du choix des thèmes et des problèmes à partir desquels ils se formeront ;
- 5° que seule elle permet d'atteindre un seuil de participation tel qu'il y ait des effets en retour sur la communauté.

Cette action d'envergure et en profondeur ne peut que prendre la forme d'une véritable ACTION COLLECTIVE DE FORMATION. Par "Action Collective de Formation", nous entendons une action globale de formation qui touche une proportion importante de la population faiblement scolarisée d'une unité géographique ou sociale définie et qui est menée en collaboration avec les relais naturels, à partir des problèmes concrets, de sorte que cette action ait un large écho au sein de la collectivité ».

Paul DEMUNTER, Anne QUEVIT, Christiane VERNIERS, *Université Ouverte. Leçons des expériences pilotes*, Bruxelles, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture Française, 1976, pp. 148-149.

La conclusion de ce rapport repose visiblement sur une analyse des actions collectives françaises et plus précisément sur l'analyse de l'**Action Collective de Sallaumines** que j'avais visitée en 1975. Dans les archives de la FUNOC de Charleroi, on retrouve d'ailleurs cet extrait d'un exposé fait aux collègues à l'issue de ma visite à Sallaumines.

« **L'action collective de formation de Sallaumines** peut manifestement servir de modèle à nos projets. Les objectifs sont similaires : priorité aux publics peu scolarisés et peu qualifiés, participation et organisation des travailleurs afin qu'ils prennent en charge leur destinée. Les moyens mis en oeuvre sont semblables à ceux que nous imaginons : sensibilisation, accueil, gratuité des formations, pédagogie centrée sur l'autoformation collective et assistée et sur les projets collectifs. Qui plus est c'est une université qui met en oeuvre cette action collective de formation ce qui est aussi notre but dans la création de l'université ouverte de Charleroi ».

Paul DEMUNTER, *Exposé à l'équipe scientifique de la Fondation Européenne de la Culture*, Bruxelles, mai 1975.

Quatre ans à peine après sa création, **l'Action Collective de Formation de Sallaumines** avait atteint un rayonnement qui dépassait les frontières. Elle exportait déjà son modèle.

P. Demunter
Directeur de l'ACF - 1991

L'ACF de Sallaumines-Noyelles : mai 1971 - mai 1972

Souvenirs d'un formateur

Pour moi, l'ACF, en 1971, s'appelle Gérard Mlékuz, Bernard Lluch, Fred Thébaud. Au sein du collectif de PEC Nord, que j'ai rejoint avec Martine depuis quelques mois, il est question d'une formidable expérience éducative qui, à Sallaumines-Noyelles, serait susceptible de réconcilier **le Peuple et la Culture** tandis que se prépare une loi sur la formation professionnelle continue dans le cadre de l'**Education Permanente**.

Je souhaite participer à cette aventure qui devait commencer, pédagogiquement, par l'ouverture, en décembre 1971, de six groupes d'expression écrite et orale. Pierre Louchet et Gérard Mlékuz nous acceptent, Martine et moi, comme formateur et observateur, malgré un double handicap : résider à Lille, être enseignants. Par cette confiance accordée, nous sommes de la première vague d'assaut chargée d'établir une tête de pont entre la formation collective et le milieu.

Après la sélection, l'entraînement, la préparation à l'action par la **formation de formateurs** à Lille (1,5 jour) et par les réunions d'**animation pédagogique** à Sallaumines. En bonne logique, avec Gérard, nous devons, s'il n'y avait pas d'intervenant, être à **13** autour des tables du premier étage de l'Auberge.

De ces réunions, je garde d'abord la découverte de fortes personnalités : Delepouille, Plouvier, Leclerc, aux conceptions pédagogiques aussi éloignées que dynamiques. Le prêtre ouvrier, le directeur d'école, l'agent de maîtrise des HBNPC. Des apports "extérieurs" en formation de formateurs, j'ai souvenir de Laurence Creyssac (Lille) et d'Elizabeth Vallez (Sallaumines) qui, bien avant les "orthographiens", tentaient de conjuguer avec et pour nous linguistique, expression et formation.

Ces activités, après un dernier briefing (mot d'ordre essentiel : **faites en sorte qu'ils reviennent**), conduisirent, début décembre 1971, à la rencontre d'auditeurs, inscrits, comme nous, pour 60 heures de formation à raison de quatre heures semaines soit deux séances de 18-20 heures le mercredi et le vendredi.

C'était parti, nous avons commencé par un problème de clé pour l'accès à l'école primaire qui nous hébergeait et nous avons terminé ensemble sous le triple signe des pâtisseries polonaises, du rosé de Provence et de la Jeanlain.

De ces soixante heures, je me souviens, entre autre,

***le premier soir**, de ce travailleur algérien ou marocain, qui, manifestement, n'arrivait pas à "suivre". Étaient autour de lui les religieuses polonaises, le mineur retraité silicosé, les jeunes filles de la dactylo, les hommes du CAP électricité, la mère de famille. Bref une entrée dans le "milieu".

***Du deuxième au Xème soir**, d'une inquiétude fondamentale : combien reviendraient à la prochaine séance ? Sont-ils ce soir : 9, 10, 11 ? En deça de 9, côte d'alerte ! S'adresser à un public "non-captif" me semble être, aujourd'hui encore, une expérience fondamentale de formation d'adultes.

***De ne rien avoir compris aux CAPUC**. L'évaluation formelle n'était pas dans le contrat pédagogique initial et le référentiel m'est resté inconnu (inexistant ou non consulté). En conséquence, tous ont obtenu l'UC FR4 au terme des 60 heures.

***Des réunions pédagogiques**, de l'échange inquiet et joyeux à la fois sur les groupes et de l'impression qui, très vite, prévalut : nous n'avions pas raté notre rendez-vous avec les premiers auditeurs ! Il convenait de transformer cet essai et d'étendre de façon significative l'audience de l'ACF. Les formateurs de coupe-couture et de mécanique auto firent la percée décisive. Ce qu'il advint de leurs efforts fait partie d'une histoire éducative qui reste à écrire.

***Des échanges avec Martine** de retour sur Lille, sur le déroulement des séances, sur ce qui était "passé", sur ce qui était à reprendre, sur les exercices et contenus à construire pour "avancer". Aujourd'hui on parlerait, pour "amélioration", d'analyse immédiate des pratiques pédagogiques.

Plus tard, j'ai mieux compris ce qu'était une ACF, l'ADACFO, un CAPUC, une action culturelle en milieu ouvrier et minier. Depuis 1972, j'ai souvent repris, pour diverses raisons, la route de Sallaumines-Noyelles. Je n'ai jamais regretté ce chemin que je pense parcourir encore. Que l'ACF de Sallaumines-Noyelles puisse fêter aujourd'hui ses 20 ans est en soi admirable si on pense au devenir des autres expériences françaises, aux effets de mode et à la forte instabilité des dispositifs de formation.

Jacques HEDOUX
Estevelles, le 07/04/91

20 ans après...

Pour moi, le CUEEP a été une expérience très riche sur le plan d'éveil à l'expression orale et écrite et sur le plan culturel. Il y eut une suite après "les cours" : formation professionnelle, participation à la bibliothèque, théâtre, festival...

Voici les moyens mis en oeuvre qui m'ont marqués.

Importance du point de départ.

Dès les premières rencontres de formateurs, on insista sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'être des "professeurs" de français, mais d'abord *d'aider les gens à s'exprimer*.

Il s'agissait d'arriver devant le groupe des formés, les mains nues, avoir simplement, comme l'on disait, une caisse à outils de dépannage (exercices - petits topos) dans le cas où le groupe n'accrocherait pas ou serait déçu de cette manière de faire.

Au fur et à mesure des réunions de formés, on échangeait sur les difficultés d'expression orale et écrite et l'on voyait comment y répondre.

Moyens mis en oeuvre.

Importance du DEBAT : thème proposé par un formé. Il y réfléchissait entre deux réunions. Puis il menait ce débat avec le formateur. Ensuite, expression écrite (très courte) sur ce que chacun avait retiré du débat.

Par des exercices on reprenait les fautes les plus fréquentes.

D'où l'importance d'un professeur de Lille qui venait nous aider, Melle Niquet, si mes souvenirs sont bons.

Importance de savoir *laisser courir sa pointe BIC*.

Chaque rencontre se terminait par un petit écrit.

Essai de passerelles : coupe-couture, mécanique auto à expression orale et écrite.

Prise de diapos (on n'avait pas, à ce moment là, de caméras !) montrant le déroulement d'un accrochage de voitures devant l'entrée de la Fosse IV.

On devait faire ensemble le constat d'accident.

Selon certains groupes, il y eut deux ou plusieurs séances. Savoir être concis. Objectivité des faits. Le droit. Lettres à écrire au partenaire, à l'assurance.

En conclusion, j'insisterai sur l'importance d'une "certaine amitié" entre les formés, car c'est aussi les uns par les autres qu'ils se forment.

Ci-joint lettres des formés de mon dernier groupe à propos de mon départ. Ce fut un exercice auquel j'ai participé comme à chaque séance d'ailleurs.

Que cela continue !

Michel DELEPOULLE
première équipe des formateurs de
novembre 1971 à juin 1974

le CUEEP... une expérience passionnante

Témoigner de mes 10 années (1974 à 1984) comme formateur en expression orale et écrite, c'est merveilleux... mais, en quelques lignes, ce n'est guère possible...

J'évoque quelques visages :

Michel était silencieux. Appliqué à son travail, il n'ouvrait guère la bouche. Il semblait retardé...

Et voici qu'en février, il a provoqué l'admiration du groupe quand il nous a lu son texte sur le soleil...

Didier, au chômage pour cause économique, venait pour la paye. Il le disait et il le manifestait... jusqu'au jour où le groupe est intervenu et l'a bousculé. Il a été pris au jeu et a progressé sérieusement jusqu'à la fin du cycle.

Bernadette était timide et zézayait...

Un jour, nous avons fait un exercice de lecture, à partir du texte d'Alphonse Daudet : La chèvre de Monsieur Seguin. Puis, nous avons écouté l'enregistrement avec Fernandel.

Je me suis arrangé pour que Bernadette intervienne au moment d'un des dialogues entre la chèvre et Monsieur Seguin.

Bernadette s'en est si bien tirée que, spontanément, le groupe a applaudi. Ce fut une journée stimulante pour Bernadette.

Et les autres, alors ...

Jean, le mineur retraité... qui sera interviewé longuement par FR3.

Irma... Les enfants sont fiers des succès de leur maman "à l'école".

Emilie qui fait de la poésie, sans s'en rendre compte...

et Driss, Lucienne, Olga, Mohamed...

Polonais, Maghrébins, Allemands, Italiens... et même Français, il y a de la place pour tous, avec la bonne humeur et la rage de s'instruire.

Le CUEEP Promotion individuelle OU Promotion collective ?
N'est-ce pas l'un ET l'autre !?

C'est ensemble que nous grandissons (formateurs compris), les uns par les autres.

Merci au CUEEP.

Jean NAERT
27/03/91

Je suis instituteur.

En 1978, Gérard Mlékuz me proposa un poste de formateur en français dans un groupe de stagiaires qui préparaient le C.A.P. sténo-dactylo.

Quelle expérience pour moi ! Et que d'inquiétudes aussi ! Travailler avec des adultes, et, de plus, en majorité des jeunes femmes !

Grâce à l'équipe du CUEEP et aux autres formateurs déjà en place, le départ ne fut pas trop difficile.

Mon expérience de maître d'école me fut certes très utile, mais il me fallait m'adapter. Dans un groupe en formation, ce n'est pas l'école. Je n'étais plus le maître, mais l'animateur et parfois au milieu du groupe, n'étais-je pas aussi en formation ?

Cette expérience dura huit ans, huit ans de travail supplémentaire que je ne regrette absolument pas. Ces huit années m'ont appris beaucoup sur le monde du travail et ses problèmes (chômage), sur le travail et les problèmes des femmes...

De plus, ce travail au centre de formation pour adultes m'a apporté beaucoup d'autres éléments de pédagogie que j'ai pu expérimenter dans ma classe.

En conclusion, j'ai, sans doute, enseigné, travaillé au CUEEP, mais je me demande parfois si je n'y ai pas plus appris moi-même.

A BEUGIN

Quinze ans sur le terrain

C'est pour répondre à une aspiration moderne de plus en plus marquée de soif d'apprendre et de se cultiver à tout âge, qu'un décret de 1948 a transformé la "Promotion du Travail" en "Promotion Sociale". Malheureusement, il est vite apparu que cette Promotion Sociale restait orientée vers le "perfectionnement professionnel".

Plus de vingt années ont ensuite été nécessaires pour l'élaboration d'une série de lois sur l'éducation des adultes, ouvrant ainsi le champ à tous les espoirs d'innovation. La tentative de formation collective de Sallaumines-Noyelles fut alors l'une des meilleures mises en oeuvre d'un service "d'Education Permanente". C'est ce qui lui valut d'être prise en exemple.

Ce qui sans doute aura été le plus étonnant au départ, c'est autant la réponse massive d'une population locale à l'offre d'éducation continue qui lui était présentée, que la foi qui animait un "Sous-Comité" qui se sera beaucoup investi de façon bénévole.

Les années ont passé. Périodiquement, des bilans de l'action ont été établis. Ils sont et resteront longtemps une source de réflexion et de travail pour la sociologie de l'éducation et du développement culturel.

Peut-être pour l'heure, pouvons-nous déplorer que l'économie dictant ses impératifs, la part d'initiation et de formation professionnelle ne soit redevenue l'objectif essentiel de l'Action ?

Peut-être pouvons-nous regretter de n'avoir pas satisfait cette grande ambition de développer, au sein d'une population, un désir généralisé d'auto-éducation permanente ?

Mais rien n'est jamais terminé, aussi, peut-on espérer qu'à la faveur d'expériences de formation collective comme celle-ci on puisse aboutir, plus tard, à une formule capable de satisfaire les besoins culturels de l'économie, de la collectivité et de la personne.

Ernest VALETTE
Le 4 avril 1991

Quel événement et quelle fierté !

Quel événement et quelle fierté à l'époque, de voir arriver un Centre Universitaire en plein coeur du Bassin Minier ! Bien sûr, il ne s'agissait pas encore d'enseignement supérieur mais l'originalité, c'était que les cours s'adressaient aux adultes, à tous les adultes, hommes ou femmes sans conditions d'âge, ni d'origine, désireux simplement d'apprendre ou de réapprendre, en toute liberté, de se cultiver pour le plaisir ou à des fins professionnelles.

Il était possible de se former dans les domaines les plus variés (mathématiques, français, mécanique, coupe-couture...) et l'important était que l'on pouvait préparer un diplôme par unités capitalisables. Cela représentait, au début de la décennie 70, il faut le souligner, une véritable innovation.

Merci donc au Professeur Lebrun d'avoir eu l'idée et la volonté de mettre en place cette action culturelle d'envergure, d'avoir été cet animateur passionné de ces réunions de travail qui nous rassemblaient le soir, représentants de l'Université, de l'Administration, du Monde associatif, de l'Entreprise, mais aussi les Elus locaux dont les Maires en personne témoignaient de l'intérêt de nos échanges.

Vingt ans ont passé depuis, mais nous savons que notre travail de pionnier n'a pas été vain et nous ne pouvons que souhaiter que l'Action Collective de Formation mise en place par le CUEEP, soit prise en exemple pour le plus grand bien de la population, en général, et des publics en difficultés en particulier.

L. LOYER

1971

La zone géographique SALLAUMINES-NOYELLES SOUS LENS (62) accueille l'Université de LILLE I et le CUEEP.

- Des animateurs locaux issus de tous les milieux sociaux essayent de comprendre les attentes exprimées et surtout potentielles de plusieurs couches défavorisées de la population.

- L'ombre de Bertrand Schwartz plane sur la zone.

- Des difficultés de toutes natures surgissent : politiques, économiques, syndicales. L'Education Nationale, cette grande dame frileuse, adopte un profil bas mais laisse faire. Monsieur le Recteur Debeyre couvre les essais locaux.

- Le Ministère de la Formation Professionnelle assure, par une convention, les frais financiers mais refuse les cours de musique ?

- Lentement mais sûrement, les responsables successifs, Messieurs Mlekuz, Feutrie, avancent dans ce terrain difficile.

- Merci à vous, représentants des milieux professionnels.

- Merci à vous tous, Président de l'Université de LILLE I, Inspecteur de l'Education Nationale, Proviseur de LENS.

- Merci à vous, responsables des communes de SALLAUMINES et de NOYELLES qui avez tant fait et tant permis.

- Merci à vous enseignants, animateurs qui avaient tant donné.

- Merci aux secrétariats pour leur travail si difficile.

- Merci à vous, auditeurs, qui avez répondu présents.

- L'Action Collective de Formation appartient à vous tous, elle est notre propriété collective.

Le responsable fondateur
A. LEBRUN

Souvenirs, souvenirs

- Sallaumines, 20 ans après... souvenirs, souvenirs.

- Le CUEEP ! C'est quoi ? LEBRUN ! C'est qui ? SALLAUMINES ! C'est où ? Faire une enquête de besoins et de motivations ; lancer une Action Collective de Formation ? Oui, pourquoi pas.

Le destin passe ; on peut donc être jeune étudiant en sociologie et trouver du travail avant d'avoir eu à en chercher !

- Tout le monde y croit, c'est bigrement militant les mines, même le curé est de la partie. Croient-ils pouvoir bouger les terris ?

- Oui, on peut. Miracle ? Non, volonté.

- C'est parfois dur, surtout le soir à l'auberge (la vraie, pas celle du stade). Heureusement je suis belge, presque aussi résistant qu'un Polonais. Que de vi-rages parfois entre SALLAUMINES et LILLE.

- C'est parti et ça marche, bon courage Gérard, je vais essayer de faire la même chose à ROUBAIX-TOURCOING. Ce sera dur.

- C'est dur ; le textile c'est pas la mine mais c'est pas mal non plus. Il y a à faire.

- On vieillit, les jours passent, les gens changent, l'action continue. Au-rait-on gagné ?

- Aujourd'hui, se former c'est presque banal. Tant mieux, mais tant reste à faire.

- Pourvu qu'on ne manque pas de pionniers, c'est mieux que des anciens combattants et tant de gisements sont encore à exploiter, même à SALLAU-MINES... comme à SALLAUMINES.

- Partager un espoir, réaliser une utopie... J'ai eu de la chance.

Serge EVRARD

Un jour de 1967

Un jour de 1967
Quelques gens de la race
des militants culturels,
touchés par l'idée
que le peuple et la culture
devraient faire meilleur ménage,
sont appelés au chevet
de la première MJC
en murs neufs et en cité ouvrière
de cette partie du bassin minier,
MCJ de Sallaumines
à laquelle ils donnent un petit air
de cinéma, de lecture et de poésie.

Un jour de 1970
un militant de la permanence de la formation
devenu permanent
de PEUPLE ET CULTURE
avance en un lieu universitaire
le nom de Sallaumines
comme site possible
d'une action encore rêvée
qui ne sait de son nom
que le seul souhait d'être collective
et d'avoir un parent la préfigurant,
là-bas, vers l'Est, sans aller au-delà de Nancy

Dis nous d'où tu viens,
nous te raconterons l'histoire de tes vingt ans.

Bernard LLUCH

A.C.F. de Sallaumines

A comme... alphabétisation

73, 74, 75... pour la mine, ils arrivent toujours, groupes sombres et tristes, en provenance des plateaux ocres sous un soleil de lumière du sud marocain...

Ici le camp, la fosse, le contrat de 18 mois, l'homme seul prépare la soupe parce qu'il dévale l'après-midi et que ses copains remontent alors ;

le coron, les hommes assis devant les portes le soir, dès le printemps, le thé à la menthe après le cours d'alpha, privilège des formateurs !

Abdel, instituteur là-bas, ne parle pas un mot de français ici pourtant il a lu sans hésiter la totalité de notre test de lecture,

Mohammed dirige la prière là-bas, ici il fait le marché à la Grosse Berline...

C.F. comme... congé formation

73, 74... Abdel et Mohamed se retrouvent le samedi, pour le cours d'alphabétisation. Seuls les "Marocains" de Sallaumines ont "droit" au congé formation : alors ils "récupèrent" leurs heures de formation sous forme de jour de congé, une toutes les 8 heures de cours.

75, ce "droit" s'étend à tous les immigrés de tout le bassin. Le matin lecture, écriture, calcul au CUEEP, l'après-midi soudure, mécanique générale au LEP, ce jour-là on ne descend pas.

C comme coupe-couture F comme femmes...

Un temps pour parler, un temps pour écrire, un temps pour coudre, un temps pour rire... et rêver : c'est Aïcha, Jamila, Norah... et Jacqueline !

Elisabeth DUBAR
73-82 "Département Migrants"

Mes débuts à l'ACF de Sallaumines-Noyelles

J'étais à l'époque responsable de la M.J.C. de SALLAUMINES, et adhérent du M.R.A.P.

En accord avec plusieurs jeunes, nous avons décidé de monter bénévolement des cours d'alphabétisation pour les nombreux mineurs étrangers, Algériens, Italiens, Yougoslaves, Polonais et surtout les Marocains qui arrivaient très nombreux de leurs montagnes.

Si les plus anciens parvenaient à s'exprimer en patois, ces derniers ne comprenaient ni ne parlaient le français.

Or, Gérard Miékuz et Bernard Lluch, qui menaient un travail préparatoire à l'A.C.F. avec Jacques Hédoux et Claude Dubar, m'ont envoyé Marie-Thérèse Quehent qui s'occupait de l'alphabétisation et de la linguistique au CUEEP de Lille.

Nous nous sommes mis d'accord, et finalement, je me trouvais embarqué dans une alphabétisation, représentant de la M.J.C. au Sous-Comité, défenseur des droits des immigrés. Instituteur et militant, mes pratiques pédagogiques, mes interventions diverses se trouvèrent enrichies et parfois explosives au point que par deux fois, je quittai le cocon "Education Nationale" pour affronter la formation permanente. Cette fois-ci j'y suis resté. Je pourrais au SIVOM d'AVION-ROUVROY une expérience et surtout une réflexion impulsées par l'Action Collective de SALLAUMINES.

Ce qui me paraît important dans l'expérience vécue :

- une vraie écoute des "publics" et des "non-publics",
- une équipe de formateurs et de formatrices très riche, car très diverse, gens issus du métier minier, enseignants, universitaires, anciens stagiaires, personnes venues de l'extérieur, s'enrichissant les uns les autres grâce à leurs différences,
- une observation pour des chercheurs, et des documents écrits,
- le plus souvent une recherche des vrais problèmes et des vraies solutions grâce à une souplesse institutionnelle et à l'apport des précédents.

Ce que je regrette :

- les expériences perdues parce qu'à un moment ou à un autre, l'institution n'a pas pu ou su engranger les richesses apportées par les formateurs et le public,
- l'enthousiasme et la fraternité de l'époque "Miékuz",
- les cours d'alpha dans les camps de mineurs marocains malgré les difficultés, leurs conditions de travail et de vie, le racisme latent ou ouvert.

Liévin, le 30 mars 1991
Michel PLACE

Je me souviens....

A la manière de Georges PEREC
qui aurait aimé l'ambiance de l'ACF

Je me souviens avoir aimé les mineurs polonais grâce à WIEWNIESKI (?) excellent buteur du Racing Club de Lens et de l'équipe de France dans les années 50.

Je me souviens de ses passes à Kopa lors du Mondial de 1958 en Suède.

Je me souviens de ma première venue à Sallaumines, dix ans plus tard, pour présenter un film de Joris IVANS qui s'appelait "Le ciel et la terre".

Je me souviens de ma rencontre avec un fils de mineur, footballeur yougoslave au nom imprononçable : Gérard MLEKUZ...

Je me souviens de son copain, fils d'émigré espagnol, au nom encore moins prononçable : Bernard LLUCH...

Je me souviens de la première fois qu'André LEBRUN me parla de son projet d'Action Collective en milieu minier : c'était dans son bureau, à Lille, rue Jeanne d'Arc, en 1969, où ils venaient de créer un Centre au sigle imprononçable : CUEEP...

Je me souviens des premières réunions "informelles" de préparation de l'Action avec André LEBRUN, Pierre LOUCHET, Serge EVRARD et les "gens du milieu", Gérard MLEKUZ, Bernard LLUCH, Monsieur VALETTE et le maire de Sallaumines, Jules TELL... Pardon si j'en ai oublié...

Je me souviens de la préparation de l'enquête "de motivation" de 1970/1 avec les bénévoles de Sallaumines et de Noyelles et notamment une militante du mouvement "Jeunes Femmes" : Rolande DUPONT.

Je me souviens de ma première descente au fond de la mine en 1970, avec le mari de Rolande, ingénieur des mines, à la fosse 3 de Méricourt, je crois...

Je me souviens de mes premières rencontres avec les délégués-mineurs de la CGT : Emile LEFEBVRE, l'ancien, une force de la nature et Roger MOREELS, l'actif, un rude militant, plein de dynamisme lucide.

Je me souviens de ma seconde descente, à la fosse 5 de Sallaumines, en 1977, avec Roger MOREELS. Je sais que, celle-là, je ne l'oublierai jamais...

Je me souviens des premières réunions "officielles" du Sous-Comité, une fois à la mairie de Sallaumines, une fois à la mairie de Noyelles, avec toutes les forces vives du "milieu".

Je me souviens de la formule qui y revenait le plus souvent : "élever le niveau culturel de la population"...

Je me souviens qu'il y avait souvent un pot à la fin des réunions et que les gens étaient heureux de se retrouver et de trinquer ensemble.

Je me souviens des fêtes de l'Action Collective et d'une en particulier, dans la salle Maurice Thorez, où un groupe de coupe-couture interprétait une scène où l'on fabriquait une piejeda...

Je me souviens de l'accueil que recevaient "les lillois" en arrivant à l'Auberge du Stade : on avait vraiment plus envie de repartir...

Je me souviens des bouteilles de JEANLIN entreposées dans une pièce à l'Auberge : un vrai trésor...

Je me souviens des séances de travail autour des trois rapports de recherche sur l'ACF, de la mobilisation de tous, des débats passionnés...

Je me souviens de l'accueil des "responsables" et des "auditeurs" aux entretiens qui duraient parfois plus de deux heures. Je me rappelle être sorti du bureau de Monsieur VALETTE, au CET à l'époque, étonné de l'heure qu'il était...

Je me souviens de ce vieux mineur, ami d'Emile et de Roger, qui avait "fait" la guerre 14 et qui nous répétait : "avant, on était des bêtes" et "en 1918, quand on est rentré, on était devenu des rouges".

Je me souviens des femmes de la coupe-couture et de leur enthousiasme pour l'Action Collective.

Je me souviens de Jacqueline devenue formatrice après avoir été longtemps stagiaire et qui aurait donné sa vie pour l'ACF.

Je me souviens de l'émotion et de la révolte lorsque le bruit courut que la "coupe-couture" et la "mécanique auto" ne seraient plus financés.

Je me souviens que des gens disaient "Je vais à la Couèpe" pour dire qu'ils suivaient des cours de l'ACF.

Je me souviens de la fierté de tous lorsque nous présentions les travaux de recherche sur l'ACF. Je me souviens des regards échangés.

Je me souviens de toutes ces heures chargés d'amitié et d'espoir, de rires et de peurs, de silences et de mots, de naissances et de morts. Je n'oublierai jamais ce coin de Bassin Minier où la culture donna un jour rendez-vous au travail et à la fête et où chacun fut fier de pouvoir dire "ici, il n'est pas trop tard".

Claude DUBAR
17/04/91

Témoignage

Jeune mère de famille, femme au foyer, je me suis investie comme parent d'élèves dans une organisation du nom de C.F.P.E. : ceci pour suivre la scolarité de mes enfants et rompre la monotonie de mes journées quand mari et enfants étaient absents. Sollicitée pour prendre des responsabilités au sein de cette association, je me suis rapprochée du CUEEP pour suivre une formation en conduite de réunions.

De nature assez timide à l'époque, je me suis épanouie au milieu de formateurs et d'auditeurs bien sympathiques. J'ai appris à maîtriser une réunion et prendre la parole en public, cela fait maintenant 18 ans que j'ai des activités militantes, et entre autre, conseillère municipale.

Je dois beaucoup au CUEEP qui avait à l'époque pour vocation d'aider, de former et de cultiver des femmes, des mères, à sortir de chez elles, à apprendre autre chose que le ménage et la vaisselle.

Je suis administrateur de l'ADACFO depuis plus de 10 ans.

J'ai 4 enfants, tous différents de caractère : Guislaine (27 ans), Régis (25 ans), sans diplômes, donc au chômage, car sans bagage scolaire, difficile de trouver du travail ; Lionel (14 ans) et Roxane (10 ans), oui deux générations, avec des idées différentes. J'entends souvent les aînés discuter avec les plus jeunes.

Par exemple, Lionel est un bûcheur, il veut être ingénieur en informatique et Régis lui dit souvent qu'il est bête de travailler tant, lui, il ne s'est pas fait tant de "bile" ; alors Lionel lui répond qu'il veut avoir du boulot plus tard et tant qu'à faire, bien payé, qu'il ne veut pas être comme lui, Régis, sans diplôme, donc sans travail, à la solde des "boîtes d'intérim".

Voici retracé en quelques lignes les 20 ans du CUEEP avec sa vocation première, et maintenant succursale de l'ANPE, puisque l'on y forme des jeunes sans diplôme ou des personnes en licenciement.

Que de chemin parcouru depuis l'ouverture de l'Auberge.

Merci à Gérard, Bernard, Elie et les autres.

Daisy GOUBET

PARTIE III. - REFLEXION D'ACTEURS ET RECHERCHE

A. Tarby (avec la collaboration de *M. Mebarki*), Atelier n° 1 : La politique de formation et la globalisation des moyens.

P. Demunter, Atelier n° 2 : La pédagogie des Actions Collectives de Formation.

J. Hédoux, Atelier n° 3 : Formation de Formateurs.

H. Dudzinski, L'Action Collective de Formation a vingt ans (extrait de *La Voix du Nord* du 26 avril 1991).

Eléments bibliographiques : Les Actions Collectives de Formation

ATELIER N° 1 - LA POLITIQUE DE FORMATION ET LA GLOBALISATION DES MOYENS

Cet atelier a regroupé les responsables de douze organismes de formation. Etaient représentés :

- CUEEP de Tourcoing
- SIVOM d'Avion
- I.E.P. de Bruay
- Mission Régionale de Formation de Formateurs
- CREF de Loos
- FUNOC Belgique
- OMEP de Wattreloos
- ILEP
- I.E.P. de Tourcoing
- INSTEP Léo Lagrange
- CAPEP de Valenciennes
- CUEEP de Sallaumines

Le trait commun à ces organismes est d'intervenir sur une base territoriale déterminée. Structurellement et politiquement, la mission de chacun d'eux est d'accueillir une population regroupée sur une zone plus ou moins vaste et de répondre à la diversité des besoins et des démarches émanant des publics concernés.

Sur cette base commune, et pour favoriser un premier travail de confrontation des pratiques, une question, considérée par tous comme centrale, a été proposée et soumise au débat : la coordination des différents dispositifs de formation.

1. LA COORDINATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION : ORIENTATION DU QUESTIONNEMENT

Dispositifs s'entend ici au sens restreint : l'ensemble des mesures existant à ce jour, et proposant des itinéraires de formation, avec financement, pour les demandeurs d'emploi et les salariés. Il s'agit donc tout aussi bien des dispositions législatives et réglementaires émanant de l'Etat que des différents programmes de formation mis en oeuvre actuellement par la Région Nord-Pas-de-Calais.

La coordination des différents dispositifs juridiques existant aujourd'hui est-elle possible pour des organismes de formation ? Si oui, à quelles conditions ? Si non, pourquoi ? Quels sont les obstacles ?

Une telle question renvoie non seulement à la complexité du système juridique actuel, mais aussi aux attentes des stagiaires, particulièrement aux demandeurs d'emploi, à la recherche d'un itinéraire cohérent de formation en vue d'une réinsertion sur le marché de l'emploi. Cette interrogation concerne enfin les pratiques éducatives des organismes de formation confrontés à la diversité des publics, aux financements.

Pour amorcer le questionnement des pratiques et favoriser l'émergence des éléments considérés comme positifs, ou négatifs au regard de la globalisation des moyens, une méthode de travail en trois temps a été proposée au groupe : état des lieux, analyse des pratiques, orientation prospective.

2. LA METHODE DE TRAVAIL

L'état des lieux a consisté en un rapide recensement des dispositifs utilisables aujourd'hui pour les demandeurs d'emploi, mais aussi pour les salariés d'entreprise et les fonctionnaires.

L'analyse des pratiques portait sur l'utilisation concrète des dispositifs par les organismes présents : quels sont les dispositifs utilisés ? Non utilisés ? Pourquoi ? Comment les mesures sont-elles mobilisées par les organismes ? De façon fragmentée, ou au coup par coup ? De façon coordonnée et sous quelle forme ?

La démarche prospective visait à cerner l'enjeu de la synergie : si la synergie des mesures existe quelque part, comment la maintenir ? La développer ? Voir la transférer d'un terrain à l'autre pour une politique globale de formation ? Méthode ambitieuse certes, pour cette première rencontre, comme le questionnement du reste. Même s'il n'a pu aller jusqu'au bout, celui-ci a permis de dégager des axes forts de débat qui vont être présentés maintenant.

3. LA COMPLEXITE DES DISPOSITIFS EXISTANTS, SOURCE DE PERPLEXITE ?

Une présentation rapide de l'ensemble des mesures existantes, par le responsable de l'atelier, n'a suscité que très peu de réactions visibles. Par la suite, seulement un participant a relevé la lourdeur de certains dispositifs, notamment les mesures Fonds d'Action Sociale (FAS). Un autre a fait remarquer que l'appel d'offres, en soi, induisait une utilisation parcellaire des dispositifs. Mais à ce moment de la réflexion, la réaction dominante a été le silence des participants, difficile à interpréter évidemment : est-ce à dire que toutes les mesures étaient connues de tous ? Rien n'est sûr. Est-ce à dire que les or-

ganismes de formation présents utilisent l'ensemble des dispositifs ? Certainement pas, comme nous allons le voir.

4. LES MESURES UTILISEES ET L'IDENTITE DES PUBLICS ACCUEILLIS EN FORMATION

Les discours des responsables de formation ont un trait commun et significatif : ils renvoient essentiellement aux dispositifs prévus pour les demandeurs d'emploi. Les mesures concernant les salariés du secteur privé, et particulièrement le plan de formation et le congé individuel de formation sont rarement mentionnés ; enfin, le dispositif de formation prévu pour les fonctionnaires n'est jamais relevé.

a) *Les mesures de formation pour les demandeur d'emploi*

Trois dispositifs sont invariablement mentionnés par les organismes, et constituent, à ce titre, le vecteur de l'action éducative :

- le crédit-formation jeunes ;
- le Programme régional 1 ;
- les Actions d'Insertion par la Formation (AIF).

Le premier permet au jeune, sans qualification, d'utiliser de façon coordonnée, diverses mesures pré-existantes, pour acquérir une première qualification professionnelle. De ce fait, il représente en lui-même une première tentative de synergie.

Il est perçu par les responsables comme une « *voie d'accès aux dispositifs qualifiants* ». Il est utilisé habituellement en temps plein, mais parfois en « *version à temps partiel* » ; quoi qu'il en soit, il permet « *un cursus de formation qualifiante* » pour les jeunes.

Le second, sans doute en raison de sa souplesse et de son ouverture, est analysé par un des participants comme « *l'axe central de la politique de formation pour les bas niveaux de qualification* ». Cette remarque peut suggérer la possibilité d'un début de synergie.

Le même participant insiste pour dire que le Programme régional 1 « *permet de développer plusieurs logiques : une logique de qualification sociale, une logique de participation sociale* ». Le contenu de ces deux concepts mériterait évidemment d'être précisé.

Un autre responsable souligne que le Programme régional 1 « *est utilisé en amont d'autres dispositifs* » : là encore il est possible de relever un début de synergie.

Enfin un responsable d'ACF (IEP de Bruay) relie au programme régional une dynamique d'incitation « *pour les demandeurs d'emploi, mais aussi pour toutes les populations* ». Cette dynamique repose sur des matières d'incitation, telles la coupe-couture, la méca-auto, l'horticulture.

La troisième mesure, AIF, permet, on le sait, l'emboîtement d'actions modulaires pour les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (D.E.L.D.) Elle est porteuse d'itinéraires qualifiants à longue portée. Ceci explique sans doute cela.

S'ils privilégient ces trois mesures, les organismes de formation n'excluent pas pour autant les autres dispositifs pour demandeurs d'emploi. Seulement, si ces derniers sont utilisés, c'est de façon beaucoup plus sporadique : tels les Contrats de Recherche d'Emploi (CRE), les Contrats d'Emploi Solidarité (CES), les Modules d'Orientation Active (MOA), les Modules d'Accueil et d'Orientation (MAO), le dispositif FAS, le Développement Social des Quartiers (DSQ).

Ce premier recensement indique que la population accueillie par ces organismes de formation est constituée essentiellement de demandeurs d'emploi. Pourtant les salariés d'entreprise, même si leur insertion dans les programmes de formation pose parfois problème, comme on le verra, ne sont pas totalement absents.

b) Les mesures de formation pour les salariés d'entreprise

Les mesures de formation pour les salariés d'entreprise sont nombreuses. Les plus connues sont le congé individuel de formation, et le plan de formation.

Trois organismes seulement font référence à l'utilisation de ces dispositifs, tout en relevant parfois les difficultés pratiques : « *la formation des salariés en entreprise est difficile, car on ne perçoit pas les besoins des individus, mais surtout des besoins de groupe* ». Sur quoi, un responsable d'ACF réagit : « *c'est donc difficile d'intégrer les salariés avec les publics de l'ACF. On le fait dans le cadre d'une formation à visé immédiatement qualifiante. Ça peut s'intégrer dans la cohérence de l'ACF* ».

Un autre responsable d'ACF rebondit sur cette même idée : « *Les actions en entreprises peuvent entrer dans une action à base territoriale. Nous utilisons les Congés Individuels de Formation (CIF), les plans de formation, les FONGECIF. Nous avons des actions spécifiques pour les entreprises et des actions ACF ouvertes aux entreprises portant montée en filières, avec des adaptations aux demandes des entreprises, mais avec la même logique que l'ACF* ». Ceci ne va pas sans poser des problèmes : « *l'articulation avec les autres activités de formation, le partenariat, le suivi des stagiaires à la fois dans le centre et à l'extérieur* ».

Même s'il est porté par peu de responsables, ce discours énonce théoriquement et pratiquement l'intégration possible des salariés dans les formations à base territoriale.

Posé dans ces termes, le débat est trop restreint. Il pourrait s'élargir au partenariat, aux modes d'implication de l'entreprise, comme acteur spécifique, dans les politiques de formation à base territoriale.

Quel qu'en soit l'intérêt, ce propos ne concerne pas les salariés du secteur public : les agents de l'Etat et des collectivités territoriales, pour lesquels les problèmes de formation se posent autrement.

c) *La formation des fonctionnaires*

Les discours des praticiens ne font aucune référence à la formation des fonctionnaires et à l'important dispositif mis en place.

Visiblement, cette population échappe à la dynamique territoriale de ces organismes. De là, il n'est pas possible d'induire que les fonctionnaires restent à l'extérieur des processus de formation permanente. Au contraire, ils sont atteints par un autre genre de dynamique territoriale, de type "catégoriel", c'est-à-dire réservée aux agents de la fonction publique, impulsée entre autres par le Centre National de Formation des Personnels Territoriaux (CNFPT).

Cette partie a permis de cerner concrètement les mesures utilisées et l'identité des publics accueillis ou non. Il reste à considérer les modes d'utilisation des dispositifs, à travers les discours des responsables.

5. LES MODES D'UTILISATION : LE "COUP PAR COUP" OU LA "SYNERGIE DES MESURES" ?

Les pratiques exprimées sont complexes, ambiguës, parfois contradictoires. Deux discours s'entremêlent : le "coup par coup", la synergie.

a) *Le "coup par coup"*

Il est vrai, aucun participant n'utilise cette expression. Nous rangeons derrière ce titre des affirmations ou des constats qui, sauf erreur, semblent en proximité étroite avec une utilisation des dispositifs "au coup par coup", c'est-à-dire, fragmentée, non reliée à une politique globale.

La plupart du temps, les participants, de façon réaliste, font référence à la survie financière de leur organisme : « *on prend parfois tout ce qui tombe pour faire tourner la boutique* ». « *Pour faire tourner la boutique on utilise le Programme 1* ». Dans le même sens, un autre responsable distingue « *cursus de formation qualifiante* » et dispositif « *pour faire tourner la boutique* ».

Prenant plus de recul, un autre participant explique que « *la logique d'appel d'offres induit des actions parcellaires* ».

Finalement, certaines remarques laissent entendre qu'il n'y aurait pas de contradiction entre "synergie" et "coup par coup" ; ce serait une dualité inélectable, correspondant aux besoins de l'organisme de formation et aux besoins des stagiaires. En effet, tel responsable présente ces activités comme ayant "deux pôles" : « *pour faire tourner la boutique, on utilise le Programme 1, et pour le public, on fait en sorte que le public utilise de la façon la plus pertinente les dispositifs AIF, CRE, CES* ». Dans le même sens, un autre participant s'exprime en ces termes : « *le problème est de concilier les besoins du public, et faire bouillir la marmite avec les dispositifs* ».

Ce débat appellerait des clarifications : que recouvrent exactement ces expressions qui parlent de faire tourner la boutique ? S'agit-il nécessairement de « *prendre tout ce qui tombe ?* » De plus, la réponse aux besoins des stagiaires implique-t-elle une mise en synergie des mesures ?

Comme on le voit, les responsables se déterminent fermement ici en fonction des besoins de leur organisme. Pourtant ce déterminisme financier, exprimé par certains et qui laisse deviner facilement une utilisation atomisée des mesures, n'exclut pas la recherche de synergie.

b) La synergie des mesures

Le discours des participants envisage la synergie ou la globalité des mesures sous différents angles : dans sa nature, comme objectif d'action, comme une réalité de terrain, dans ses enjeux.

Un des participants exprime ainsi sa conception de la globalisation : « *L'objectif de la globalisation est la montée de la qualification* ». C'est aussi : « *la participation à la vie dans la cité* ». « *La globalisation nécessite qu'on reconnaisse l'expérience de vie comme lieu de formation* ».

Un des responsables d'ACF pose la globalisation comme objectif ou projet : il faut « *des filières avec des ruptures en juxtaposant les dispositifs. Une action territoriale utilise les différents dispositifs, non pour faire fonctionner la baraque, mais dans l'esprit de l'ACF (la montée en qualification de la population d'une zone). L'ACF est une action territoriale (formation d'incitation, formation générale, formation qualifiante et formation à projet). Tous les dispositifs doivent être intégrés dans l'ACF, dans une cohérence interne. Les problèmes techniques sont difficiles à résoudre* ».

Nous avons déjà relevé des indices de début de synergie dans les discours concernant le crédit formation, le Programme régional 1. L'idée de "cursus qualifiant" en est un autre. La globalité des mesures semble être une réalité de

fait pour cet autre responsable d'ACF. « *On essaie de développer l'idée d'une filière de formation : de l'apprentissage de la lecture jusqu'à l'entrée à l'université, du niveau VI au niveau IV. On fait flèche de tout bois pour faire vivre cette filière* ».

D'un autre côté, la synergie représente des enjeux différents pour les petits et les grands organismes de formation. « *Le taux de prise en charge des formations ne privilégie pas la prise en compte des différentes dimensions de l'action territoriale* ». De plus, « *les dispositifs forgent des modes de fonctionnement. Les actions à base territoriale vont à contre-courant* » surtout « *les organismes les plus importants peuvent appliquer la synergie plus que les petits organismes. La synergie est-elle une logique de riches ?* »

Est-il possible, comme le recommande un participant, que chaque organisme organise sa propre logique dans son offre de formation et ensuite, "fasse sa synergie" ?

La réponse à cette question entraîne, entre autres, la construction d'un partenariat de qualité entre organismes de formation, certes, mais aussi entre organismes de formation et financeurs.

Comme on le voit, cette partie de débat, trop brève certes, n'est pas encore une analyse, en termes opératoires, des implications concrètes du développement de la globalité par les organismes de formation à base territoriale. Tout au plus s'agit-il d'un survol, ou d'un premier parcours de reconnaissance.

CONCLUSION

Deux questions étaient posées : celle des dispositifs utilisés et le mode d'utilisation.

1. La réponse à la première question a montré que les publics prioritaires accueillis par les organismes à base territoriale étaient les demandeurs d'emploi. Parmi l'arsenal des mesures, trois d'entre elles sont fortement mobilisées : le crédit-formation, le Programme Régional 1, les AIF.

2. Concernant le mode d'utilisation, deux discours dominants viennent se croiser. L'un concerne les organismes de formation qu'il faut faire vivre. L'autre prend en compte les besoins des stagiaires. Cette dualité fait penser à ce que nous annonçons dans le questionnaire de départ : utilisation au coup par coup et utilisation coordonnée. Mais il convient d'être prudent : les expressions des participants restent ambiguës. Une clarification serait nécessaire. Certains n'hésitent pas à envisager une conciliation possible entre la stratégie de servir des organismes de formation caractérisée par une utilisation des mesures et la réponse aux besoins des stagiaires.

Secondairement, un discours atypique émanant d'un seul organisme (CREF) présente les dispositifs comme une norme sociale par rapport à laquelle les publics sont conformes ou non conformes. « *Les CREF sont en amont des actions de formation. Nous sommes en situation de guidance. On a du mal à rentrer dans des cases, tant pour l'information, l'accueil, l'orientation que pour la formation* ». Un des problèmes est le suivant : « *comment rendre le public acceptable administrativement pour la mesure ?* » Dans cette interrogation qu'il conviendrait d'éclairer, la mesure ne serait plus un moyen à la disposition des organismes ou des stagiaires, mais une fin en soi, ou tout au moins un étalon auquel les publics devraient se conformer. Un tel rapport aux dispositifs de formation, à supposer qu'il existe, outre son caractère sclérosant, viendrait aseptiser la problématique de la synergie ou de la globalisation.

3. Concernant la synergie des mesures ou la globalisation, l'analyse n'a pas été poussée assez loin. Les discours l'envisagent sous des angles différents peu coordonnés faute d'approfondissement. Pour les uns, son contenu reste à définir. Pour d'autres, elle est surtout un objectif, pour d'autres enfin, elle semble être déjà une réalité inscrite dans la mise en oeuvre de filières qualifiantes. En profondeur n'y a-t-il pas une synergie à deux vitesses ? L'une pour les grands organismes de formation qui bénéficient d'une large marge de manoeuvre au niveau des financements, et au niveau du potentiel des formateurs, l'autre pour les petits organismes qui jouent d'autant plus serré que leurs actions concernent prioritairement les demandeurs d'emploi ?

Pour les uns comme pour les autres, se pose la question essentielle du partenariat qui conditionne le développement de la globalité. De tous les problèmes soulevés et laissés provisoirement en suspens, la question du partenariat a été retenue comme l'urgence, la priorité pour une seconde réunion de travail.

André TARBY
avec la collaboration de Malik
MEBARKI

ATELIER N° 2 - LA PEDAGOGIE DES ACTIONS COLLECTIVES DE FORMATION

La question qui était au centre des débats était formulée de la manière suivante : « les actions à base territoriale ont-elles une pédagogie spécifique ou, à tout le moins, un mode de travail qu'elles privilégient ? ».

Le débat devait faire ressortir qu'il n'y avait pas une pédagogie spécifique unique mais un ensemble de pratiques reposant sur quelques principes généralement acceptés par les actions à base territoriale. En effet, ces dernières articulent leurs démarches d'une part, autour d'une stratégie basée sur la prise en compte de la demande immédiate de formation et son dépassement progressif, d'autre part, autour d'un mode de travail pédagogique qui favorise l'appropriation par les stagiaires de leur propre formation. Ces pratiques conduisent ainsi les actions à base territoriale à se situer dans une position dialectique par rapport à la tension très forte qui divise aujourd'hui les formateurs entre ceux qui privilégient la gestion du social et ceux qui refusent de prendre en compte les problèmes sociaux pour se consacrer exclusivement à la gestion du pédagogique.

1. LA STRATEGIE DE DEPASSEMENT DE LA DEMANDE IMMEDIATE

Partir des centres d'intérêts, des problèmes et des demandes spontanées des individus, pour ne pas filtrer les entrées en formation est un principe fondamental de l'action éducative que mènent les actions à base territoriale. Ce principe conduit à l'adoption d'une stratégie visant à faire évoluer les demandes de telle sorte qu'on puisse prendre progressivement en compte les besoins objectifs des personnes et des collectivités locales. Les matières d'incitation mais aussi tous les dispositifs nouveaux visant à définir les projets professionnels ou les projets de vie constituent, de ce point de vue, des lieux privilégiés où les formateurs tentent de faire évoluer les demandes. Celles-ci, lorsqu'elles existent, sont souvent vagues, peu construites. Ce qui domine c'est l'expression du besoin d'un revenu immédiat ou d'un emploi quel qu'il soit pourvu qu'il procure ce revenu minimum. Mais l'expression de ce besoin n'implique pas que l'individu intègre la formation dans la stratégie qu'il met en oeuvre pour le satisfaire. Même lorsqu'il entre dans un dispositif de formation pour percevoir un revenu minimum ou une allocation de reclassement, cela ne signifie pas pour autant qu'il a intégré la formation dans sa stratégie. Sa demande de formation peut demeurer proche de zéro ou éclater

en de multiples demandes parcellaires. La pédagogie mise en oeuvre vise dès lors à travailler sur ce matériau brut ou semi brut et à faire évoluer les demandes d'un apprentissage particulier vers un savoir plus général à l'intérieur d'une même matière ou d'une même filière, d'une formation pratique immédiatement utilitaire vers une formation qualifiante sur le plan professionnel ou sur le plan social, d'un projet individuel vers un projet collectif d'intervention sur l'environnement.

2. UN MODE DE TRAVAIL PEDAGOGIQUE DE TYPE APPROPRIATIF

Les méthodes et les techniques pédagogiques utilisées à cet effet peuvent être différentes d'un ensemble de matière à un autre, d'un département à un autre, d'un organisme à un autre, mais le but visé est identique : l'appropriation par l'individu de son propre processus d'apprentissage de telle sorte qu'il puisse devenir acteur de sa formation.

Cela conduit inévitablement à un double processus dialectique entre apprentissage théorique et pratique, d'une part, et entre pédagogie collective et individualisée d'autre part. L'autoformation collective et assistée préconisée par B. Schwartz est souvent citée en exemple afin de faire la part de l'individuel et du collectif dans la formation des publics en difficulté. L'autoformation et l'individualisation sont des concepts à la mode. Ils connaissent une vogue de plus en plus grande à mesure que se développent les nouvelles technologies éducatives et l'individualisme libéral contemporain. La mode a ainsi tendance à se transformer en idéologie qui fait du sujet apprenant un maître tout puissant dégagé des contraintes objectives et des déterminants sociaux qui pèsent sur la fonction éducative.

L'individualisation et l'autoformation préconisée par les actions à base territoriale n'ont rien de commun ou, en tout cas, ne veulent rien avoir de commun avec ce type de déviation idéologique. Si la méthode pédagogique vise bien à fournir à la personne des informations et des outils d'analyse permettant de traiter ces informations, si la méthode vise bien à faire en sorte que la personne puisse progressivement prendre ou reprendre possession de son propre processus d'apprentissage, elle s'efforce de ne pas isoler l'individu, de ne pas lui laisser croire qu'il est capable, par lui-même, de surmonter toutes les contraintes sociales. L'autoformation collective, comme méthode pédagogique, s'inscrit dans le cadre collectif du groupe d'apprentissage et est assistée par un formateur qui n'est pas un simple homme ressource. Elle repose sur deux postulats :

1. les stagiaires possèdent déjà un savoir (B. Schwartz parle ci-dessus de l'existence de "situation-savoir") même si celui-ci est très embryonnaire et ce savoir, ou mieux, cette "situation-savoir", peut servir de point de départ à un travail d'élaboration et de structuration ;
2. il est possible aux formateurs, moyennant recours à une série de questions adéquates, d'amener un groupe à faire émerger les connaissances relatives à l'objet qu'il veut étudier, à les structurer et à construire ainsi, avec

les stagiaires, un savoir nouveau. La médiation du groupe est donc ici très importante. C'est ce qui faisait dire à Loubière, au début des actions collectives de formation, que celles-ci permettaient l'individualisation grâce à leur caractère collectif : « L'action collective, écrivait-il, est une action éducative qui, de par sa masse et sa nature, offre une diversité importante de réponses possibles à la fois dans la structure de ses offres et dans son organisation et répond mieux de ce fait à des objectifs plus diversifiés, **donc plus individualisés**. C'est précisément parce qu'elle forme en masse **qu'elle peut mieux réaliser une formation individualisée** comme doit et peut faire tout système éducatif de masse. C'est précisément parce qu'elle est une **action collective qu'elle peut mieux répondre aux problèmes de l'individu**, ce dernier étant effectivement pris en compte parce que la collectivité est en marche dans un processus social de formation »¹.

3. LA DIALECTIQUE DU "SOCIAL" ET DU "PEDAGOGIQUE"

Un fait interpelle fortement les formateurs aujourd'hui ; on l'a vu lors des débats de cet atelier et Trigone l'a noté dans son évaluation du programme régional de formation continue. C'est la situation contradictoire qu'ils vivent lorsqu'ils ont à former les publics en difficulté.

Les actions à base territoriale, comme tous les organismes de formation qui s'occupent de ces publics, continuent à subir les effets de la dégradation de la situation économique et sociale. Comme les autres organismes, elles sont contraintes à gérer la contradiction entre un traitement purement social ou un traitement purement pédagogique des demandes du public.

Si le modèle est conçu pour gérer cette contradiction de manière dialectique, il ne peut néanmoins imposer une conception et une pratique uniformes. Il ne peut fonctionner que par ses formateurs. Et ceux-ci sont écartelés entre les deux pôles contradictoires.

Les uns peuvent se positionner davantage du côté du social car leur pratique dominante vise à apporter une réponse immédiate aux problèmes que vivent les stagiaires. Cette position est d'autant plus forte que l'idéologie des actions à base territoriale leur vient en appui. N'insiste-t-on pas sur la nécessité de répondre aux demandes, et de tout faire pour conserver le public en formation ? De là à en oublier le deuxième aspect de la stratégie qui consiste à sensibiliser aux besoins objectifs, il n'y a qu'un pas que certains n'hésitent pas à franchir.

Les autres se positionnent à l'extrême opposé ; ils admettent que les problèmes sociaux, familiaux, professionnels, personnels des stagiaires interfèrent continuellement et de façon aiguë avec leur travail pédagogique ; mais ils considèrent que la prise en compte de ces problèmes et leur gestion ne relèvent pas de leur compétence. En conséquence, ils s'efforcent de les mettre le plus possible entre parenthèses et se consacrent exclusivement à la trans-

1 J.C. Loubière, "Prise en compte des demandes dans une action collective", *Education Permanente*, n° 35, septembre-octobre 1976, p. 54.

mission de leurs savoirs. Leur objectif prioritaire devient la progression dans les savoirs et savoir-faire de manière à déboucher, non sur une insertion quelconque en emploi ou en activité, mais sur une qualification professionnelle validée, sanctionnée par un diplôme.

La position dialectique (et non médiane) qui consiste à prendre en compte les problèmes et les demandes, à y répondre lorsque c'est possible tout en conduisant à la prise de conscience des besoins objectifs de formation n'est pas facile à tenir. Elle demeure néanmoins l'objectif prioritaire des actions à base territoriale et elle apparaît nettement dans les pratiques de ces formateurs qui acceptent de se mettre en état de recherche et de questionnement continu non seulement par rapport aux problèmes de transmission de savoir qui se posent dans le cadre de leur discipline, mais encore par rapport à la situation économique et sociale de la zone. Chez ceux-là, on retrouve traces des principaux indices qui permettent de définir un mode de travail de type appropriatif : stratégie de dépassement de la demande initiale, prise en compte des problèmes sociaux et, à partir de cette prise en compte, élaboration d'une pédagogie qui mène à la qualification professionnelle et sociale, intégration et dialectisation du "collectif" et de l'"individuel", évaluation appropriative qui valorise tous les acquis de l'individu.

Cette position, on l'a dit, est difficile. Elle exige que les responsables pédagogiques fassent preuve de souplesse et d'ingéniosité et mettent en oeuvre une formation de formateurs centrée sur l'intériorisation des démarches propres au mode de travail pédagogique de type appropriatif².

Paul DEMUNTER

2 Sur ce mode de travail, voir M. Lesne, *Pédagogie et formation d'adultes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979.

ATELIER N° 3 - LA FORMATION DE FORMATEURS

PARTICIPANTS :

ADACFO de Sallaumines - Noyelles-sous-Lens, Loison, Méricourt.
A.C.F. de Sallaumines.
CAPEP Canton Valenciennes Sud.
CUEEP.
FUNOC de Charleroi.
IEP de Bruay-Béthune.
IEP-SIVOM d'Avion.
INSTEP Léo-Lagrange Liévin.
Mission Régionale formation de formateurs
OMEF de Wattrelos.

Ont participé à la préparation et à l'animation de l'atelier : Véronique Billaud, Christine Capelani, Françoise Delbarre, Jacques Hédoux, Daniel Poisson.

INTRODUCTION

De l'atelier conçu à l'atelier effectif

« On cherche à dégager les besoins de formation de formateurs qui seraient communs et spécifiques aux organismes de formation à base territoriale.

On suppose, en effet, que la volonté d'intervenir au plus près des populations d'une zone géographique conduit à demander aux formateurs d'étendre leur action au-delà des tâches strictement pédagogiques.

D'où deux questions pour lancer la réflexion :

1) que recherchez-vous plus particulièrement lors du recrutement des formateurs ?

2) Actuellement, quels sont les besoins en formation de formateurs qui vous paraissent, à la fois, les plus urgents et les moins satisfaits ? » Texte de présentation de l'atelier.

L'hypothèse centrale sous-jacente à cette présentation de l'atelier était que les organismes de formation à base territoriale mènent des stratégies de formation, instaurent des modes de travail pédagogique susceptibles de fonder des besoins spécifiques en formation de formateurs.

De ce point de vue, l'atelier n° 3 s'alimentait nécessairement des apports des ateliers n° 1 « Politique de formation et globalisation des moyens » et 2 « Pédagogie ».

Comme il est d'usage, les participants ont interprété, selon leurs situation et préoccupations, les buts et les questions proposés. Si on considère l'ensemble des prises de parole et des échanges comme un discours collectif, unique - traversé d'ambiguïtés mais rarement de contradictions - les membres de l'atelier auraient de fait abordé trois questions :

- Quelles sont les spécificités des offres de formation à base territoriale ?
- Qu'est-ce que les responsables d'actions éducatives territoriales attendent des formateurs qu'ils recrutent ?
- Que sont, et surtout, que pourraient être les dispositifs de formation de formateurs ?

Des propos tenus à un "compte-rendu" commenté

Ce qui est proposé ci-contre est une reformulation de choses dites articulées autour des trois questions, qui nous semblent avoir été traitées. Les rapports des interventions personnelles, interactives, chronologiquement situées, ont été abandonnés pour une reconstruction de propos entendus qui se veut fidèle et productrice de sens. Il appartiendra aux participants de juger et de réagir à cette manière de faire.

A cette reformulation, ont été ajoutés des questions, des commentaires pour nourrir de futurs débats.

I. LES SPECIFICITES DES OFFRES DE FORMATION A BASE TERRITORIALE

Pour distinguer leur action de celle, plus "classique", d'autres centres de formation d'adultes, les responsables d'organismes de formation à base territoriale ont souligné l'originalité de leurs situations, démarches et préoccupations en insistant sur la globalité de l'action et les rapports des publics à la formation.

Une action globale, collective ?

Sur une base territoriale, l'offre de formation peut être construite à partir d'une identification - immédiate et continuée - des besoins de formation de la population. Délimitée dans l'espace, l'action collective ne s'interrompt pas et vise, pour une population précise, une promotion professionnelle, sociale, culturelle.

Par ces traits, les responsables distinguent l'action territoriale de la gestion de dispositifs et de programmes conjoncturels qui segmentent, catégori-

sent les populations pour des conditions matérielles de formation fortement différenciées mais aussi, fréquemment, pour des objectifs et contenus de formation redondants. A l'issue de cette "stagification" plus ou moins "individualisée", tout ou partie des publics sont renvoyés sur des instances d'information, d'orientation, d'évaluation, de suivi, plus ou moins éloignés des centres de formation.

A contrario, les organismes de formation à base territoriale intègrent ou souhaitent intégrer des dispositifs d'analyse des besoins, d'information-sensibilisation, d'accueil-orientation, de suivi des publics et d'évaluation continuée de l'action. En conséquence, les responsables de ces organismes soulignent la fluidité, l'inachèvement de l'action territoriale et leurs efforts constants d'interrogation, d'adaptation et de construction continuée de l'action.

Un autre rapport des publics à la formation ?

Des participants, en évoquant le passé des actions à base territoriale, ont souligné les glissements d'un public majoritairement "volontaire" vers des publics majoritairement "captifs".

Les "volontaires" s'inscrivaient individuellement ou en groupe, pour des formations choisies, non rémunérées, à temps partiel, gratuites, proches du domicile, d'où l'expression persistante de "groupes cités" s'opposant aux "groupes entreprises" et, surtout, aux "stages demandeurs d'emploi".

Les "captifs" sont le plus souvent "orientés-envoyés" en formation par divers prescripteurs du traitement social du chômage. Leur part dans les publics, avec l'extension de la crise et la multiplication des dispositifs, s'est considérablement accrue, transformant les orientations, les modes de fonctionnement et les rapports à la formation.

Etre volontaire pour 4, 6, 10 heures de formation par semaine ou être "assigné" en stage - alterné ou non - pour préserver ses droits ou obtenir une indemnisation, deux situations clefs, deux logiques de formation, deux approches pédagogiques fortement exprimées par les formateurs concernés.

Questions - commentaires

De ces propos, ressort l'idée que les actions de formation à base territoriale ont pu intégrer et mobiliser les dispositifs de lutte contre l'exclusion (DELD, RMI, 16-18 ans, etc.) mais aussi, que cette mobilisation massive a transformé le projet initial de promotion collective d'une population. Alors, pour nourrir un débat futur, est-il possible de revenir sur un concept fondateur et sur une recherche organisationnelle ? La recherche organisationnelle renvoie à l'atelier n°1 (Cf. ci-avant) et à l'hypothèse suivante : aux découpages

administratifs « d'ayants droits différenciés », oublieux des démarches de formation concrète des personnes, pourrait-on substituer des offres de formation où certains publics, sans changer de filière, voire de groupe, passeraient d'un statut administratif à un autre ?

Un retour sur le concept de district éducatif¹ peut éclairer, indépendamment des choix et des contraintes spécifiques des organismes de formation, des orientations axiologiques et stratégiques.

- **L'articulation des ressources éducatives locales** (ou nationales : média) le plus souvent éclatées (écoles, équipements sociaux et culturels, organismes de formation etc.) comme nécessité pour une action globale est à construire entre "partenaires" se reconnaissant comme tels, soit pour des finalités et buts partagés. Pour les agents éducatifs², cette articulation suppose une conscience critique de leur institution et des limites de leurs interventions pédagogiques.

- **L'égalisation des chances**, comme valeur et but, suppose que des acteurs se mobilisent pour réduire les discriminations et inégalités sociales en éducation. Il s'agit de vouloir desserrer l'étreinte des conditionnements politiques, sociaux, culturels qui produisent ces discriminations et inégalités dans les différents champs éducatifs².

- **La participation**, comme principe organisateur et comme valeur, suppose une démocratisation progressive des instances et procédures éducatives et pédagogiques pour une pleine reconnaissance, de type co-gestionnaire, des usagers directs de la formation.

Au cours des échanges, ce troisième aspect ne fut pas évoqué. A reprendre ?

II. LES ATTENTES VIS-A-VIS DES FORMATEURS

Les formateurs dont il est question ici, s'adressent à des publics dits de « niveau VI, V bis ou de bas niveau de qualification ».

Les attentes exprimées par les responsables d'organismes de formation portent sur la recherche et l'élaboration de compétences et de qualités intimentement "pédagogiques" et "sociales". Pour réunir toutes ces compétences et qualités, il convient surtout de penser à recruter - constituer - des équipes, bref, un travailleur collectif.

1 B. SCHWARTZ, *L'éducation demain*, Paris, Aubier-Montaigne, 1973, pp. 211-226 ; *Une autre école*, Paris, Flammarion, 1977, pp. 186-200 ; P. DEMUNTER, "District socio-éducatif et action collective de formation", Montréal, Québec, *RIAC*, vol. 3/43, 1980, pp. 33-42 ; P. DEMUNTER et C. VERNIERS, *Le district éducatif et culturel*, Tome 1, Bruxelles, Contradictions, 1982, n 138 p.

2 J. HEDOUX, "Champ et agent éducatif", *Culture* n° 2, juin 1982, pp. 20-24.

Compétences et qualités pédagogiques des formateurs

A suivre les propos tenus, il est attendu des formateurs des capacités à :

- détecter, faire émerger, traiter les attentes et demandes des publics. En ce sens, les formateurs prolongent, sur le plan pédagogique, le travail d'analyse des besoins et d'ajustement des dispositifs de formation ;
- prendre en compte la globalité de la personne, respecter les publics, adapter leurs attitudes et leurs dispositifs pédagogiques aux individus et aux groupes ;
- accepter et gérer l'hétérogénéité croissante des publics³, participer, au-delà du strict travail pédagogique, à des tâches situées en amont (sensibilisation-accueil-orientation) et en aval (suivi) de la formation ;
- maîtriser un savoir à transmettre, un ou plusieurs types de contenus, tout en reconnaissant, chez les personnes en formation, l'existence de savoirs, d'expériences, de potentialités à dynamiser ;
- analyser les difficultés d'apprentissage, les erreurs (et non les fautes) comme des indicateurs de processus d'appropriation.

Compétences et qualités sociales du formateur

Le formateur, spécialiste d'un contenu et/ou de sa didactique, capable d'un traitement pédagogique des attentes et demandes de formation, soucieux et respectueux des personnes, gestionnaire confiant de l'hétérogénéité des groupes, susceptible de se remettre en cause, habile en pédagogie des représentations et dans l'exploitation systématique des erreurs, sait aussi élargir son rôle pour des tâches situées en amont ou en aval de son intervention.

Ce portrait d'excellence est complété, dans les propos tenus. On attend aussi du formateur idéal d'être :

- partie prenante du projet politique et éducatif de l'organisme de formation à base territoriale qui l'emploie et de référer son action à ce projet ;
- en rapport d'affinités, de proximité, et de solidarité géographique, sociale, culturelle avec les publics auxquels il s'adresse ;
- à tout moment, relais de l'action éducative.

En d'autres termes, le formateur de l'action territoriale devrait concilier les qualités et capacités du militant d'éducation populaire et du formateur professionnel et conjuguer harmonieusement engagements sociaux et compétences pédagogiques.

Comment recruter cette "perle rare" ? Parmi les enseignants (?), les animateurs (?), ou les habitants volontaires (?).

3 Les dispositifs de formation peu sélectifs scolairement et socialement, supposent une forte différenciation des publics. En outre, l'hétérogénéité croissante provient de la multiplication des situations et statuts proposés aux demandeurs d'emploi suivant une formation.

Du recrutement des formateurs : élaborer une compétence collective

Comme le formateur "idéal" décrit précédemment a peu de chances d'exister spontanément, et comme il convient d'éviter le double piège du militantisme sans technicité ou de la technicité sans accrochages aux publics et au projet éducatif, les responsables ont à rechercher et à élaborer une compétence collective où diverses excellences (d'expertise sur un, des contenus ; pédagogique ; expérientielle ; sociale, etc.) se confrontent au sein de groupes de formation-réflexion-production-recherche.

Cette orientation, constitutive du modèle ACF, privilégie l'appel aux ressources éducatives et pédagogiques locales et donc aux formateurs issus du milieu. Les ACF relevant des Universités ont dû, toutefois, faire face en ce domaine à une difficulté majeure : l'interdiction, depuis 15 ans déjà, de recruter des formateurs vacataires qui n'auraient pas, par ailleurs, d'employeur principal. Cette disposition limite considérablement la mobilisation de ressources éducatives locales (retraités, demandeurs d'emploi, mères de famille au foyer).

Questions - commentaires

Pour de futurs échanges, trois questions et remarques sur le recrutement des formateurs.

- A propos des profils, quelle part fait-on et pour quelles activités, aux "militants", aux "pédagogues" ? Derrière les notions de "formateur issu du milieu", "proche et solidaire" de la population, qu'induit-on comme hypothèses d'efficacité pédagogique ?

- A propos des tâches : quand commence et s'arrête le travail du formateur, quelle part de son activité est considérée de fait comme volontaire et bénévole ? Par ailleurs, ces activités en amont et en aval du travail pédagogique sont-elles formalisées ? Quels savoirs requièrent-elles ?

- A propos de l'adhésion au projet éducatif : de la cooptation comme modèle de recrutement ? L'adaptation, l'intégration, l'adhésion, l'engagement demandés ou souhaités par les responsables d'organismes ressemblent à s'y méprendre aux attentes qui président au recrutement de certains cadres ou à la promotion d'agents de maîtrise. Recrute-t-on les formateurs sur la base d'un projet éducatif sous-tendu par des orientations axiologiques et pédagogiques explicitées ? La cooptation, la demande d'engagement sur un projet - susceptible d'évoluer - peut être source de conflits salariaux spécifiques et questionner de toute façon les formes et degrés de démocratisation des institutions éducatives.

III. QUELLES FORMATIONS DE FORMATEURS

Pour confronter, développer les compétences individuelles et collectives des formateurs, les responsables d'organismes de formation font part de différents dispositifs.

Une formation de formateur "matière" disciplinaire, didactique est définie comme un lieu d'appropriation collective. On y confronte des expériences, on y verbalise des pratiques, on y expérimente des outils et des démarches pédagogiques.

Pour entrer dans cette démarche, les formateurs se mettent en situation d'apprentissage, se questionnent, remettent en cause leurs routines, même si elles sont bonnes. Bref, vivent une "déstabilisation non déstructurante".

Centré sur la production pédagogique, par la confrontation des pratiques et des résultats de la recherche, ce type de formation de formateurs, productrice de savoir didactiques, est soucieux du sens, des orientations et de l'organisation générale de l'action. Les formateurs sont constamment incités à situer leurs propos, expériences et projets dans des cursus, des filières précises, destinés, au sein de l'offre globale, à des publics identifiés. En bref, dans le cas évoqué : « en mathématiques, on parle d'autres choses que de mathématiques ».

Ce modèle de formation de formateurs disciplinaire, didactique, articulé aux recherches, finalisé sur l'appropriation et la production collective, n'épuise pas le champ des souhaitables et des réalisations en matière de formation de formateurs.

Des formations de formateurs "techniques" ont été évoquées pour préparer à l'animation de groupes en formation (communication, relations humaines) ou à l'appropriation de techniques de remédiation cognitive (PEI, ARL, etc...).

En bon droit, et cela fut souligné par un participant, ces formations de formateurs peuvent être totalement déconnectées du projet éducatif de l'action à base territoriale.

Des formations de formateurs "méthodologiques", "sociales", dirions-nous, ont été évoquées pour engager avec les formateurs :

- l'étude et l'analyse critique - positive et négative - des offres et dispositifs de formation ;

- une connaissance plus ajustée des publics, de leurs demandes de formation, mais aussi des besoins objectifs ;

- le développement de capacités d'objectivation et de distanciation sans lesquelles l'implication et l'engagement pourraient n'être que volontarisme.

Ce type de formation de formateurs, appliquée aux offres de formation à base territoriale, pourrait conduire à l'élaboration (à la conduite et à l'évaluation) de projets d'interventions, pédagogiques ou organisationnels.

Des questions et des commentaires

Ces trois démarches de formation de formateurs et d'autres propos tenus dans l'atelier permettent d'esquisser un dispositif de formation de formateurs d'action à base territoriale, limité ici à la formulation de buts, de modes organisationnels et d'approches pédagogiques.

Buts.

a) Constituer des équipes de formateurs aux itinéraires et compétences diversifiés pour l'élaboration continue et le développement de l'action éducative dans ses aspects pédagogiques, organisationnels, politiques⁴.

b) Développer des compétences méthodologiques individuelles et collectives pour la conception, la conduite et l'évaluation de projets d'intervention.

c) Assurer une reconnaissance, par validation des acquis, des actions de formation de formateurs, d'animation et de production pédagogique.

d) ???

e) ???

Principes organisationnels.

Selon les participants à l'atelier, le dispositif de formation de formateurs souhaitable serait collectif, interne mais ouvert sur la recherche et sur d'autres actions territoriales.

On pourrait imaginer diverses formes de travail, réunions d'animation-production pédagogique, articulées ou non à des stages d'appropriation technique ou méthodologique, et à des groupes de définition et de conduite de projets d'intervention. Dans cette hypothèse, le dispositif inclurait des participations externes et des moments de confrontation entre actions territoriales. En toute logique, le dispositif, local par définition, est ouvert et s'ouvre aux dimensions régionales, nationales, internationales et conduit, pour partie, à des validations dans des cursus diplômants des formateurs d'adultes.

4 Indépendamment des choix de chaque organisme, on peut rappeler ici les orientations politiques et axiologiques liées au concept de district éducatif : articulation des ressources éducatives, égalisation des chances, démocratisation.

Approches pédagogiques.

Ce dispositif, collectif, interne, mais ouvert, pourrait être guidé par quelques principes pédagogiques :

- Questionnements individuels et collectifs comme condition préalable à toute réflexion, à toute analyse de pratique et à toute volonté transformatrice de la réalité.

- "Double piste" (B. Schwartz) comme condition d'efficacité des formations de formateurs. Se mettre en situation d'apprentissage ; être "traité" pédagogiquement comme on souhaite que le soient les publics, etc.

- Elaboration et conduite de projets selon des méthodologies de recherche-action.

Dans cette esquisse, les aspects à concilier concerneraient principalement les articulations à rechercher ou étendre entre :

- le local, le régional, le national et l'international. En d'autres termes, s'engager dans la spécificité locale mais ne pas s'y enfermer serait un mot d'ordre ;

- le développement, le renouvellement de compétences individuelles et collectives, localement pertinentes et validables nationalement ;

- la part réservée aux aspects pédagogiques-didactiques et sociaux (au sens de la qualification sociale) de la formation de formateurs.

Suite ?

Comme il ne saurait être question de conclure ou de clôturer quoi que ce soit, il me reste à espérer que ce compte rendu puisse être une contribution à une réflexion collective passée et surtout à venir.

J. HEDOUX, 18/08/91

L'ACTION COLLECTIVE DE FORMATION A VINGT ANS

Cette histoire pourrait commencer par « Il était une fois, un universitaire et des syndicalistes... ». En 1968, cet universitaire, le professeur André Lebrun, passionné d'électronique et de formation des adultes, parvient à mettre en place, auprès de l'université de Lille, un centre de formation pour adultes : c'est le C.U.E.E.P. (Centre Université Economie Education Permanente) qui a pour but d'assurer le « service » d'éducation permanente de l'université de Lille, en créant une structure d'information et d'animation qui étudie les besoins des utilisateurs et des entreprises.

A l'origine, le CUEEP s'adressait à une population de cadres et de techniciens.

Deux ans plus tard, un syndicat, la CFDT, siégeant au conseil d'administration du CUEEP, demande un élargissement vers le public ouvrier, notamment celui du bassin minier dont on sait qu'il est condamné à terme. On emploie des phrases comme « Demain, le Nord sans mineurs ». C'est l'Action collective en milieu ouvrier, mise au point par Bertrand Schwartz, qui fait référence. Le but est d'entraîner l'ensemble d'une population ouvrière dans un vaste programme de formation. Qu'on le veuille ou non, que l'on regarde la réalité en face ou non, il faut bien admettre ce qui suit.

Avec l'arrivée du charbon, la transformation des moeurs

Au milieu du XIXe siècle, la majeure partie de la population du bassin est employée dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture. Les compagnies minières commencent alors à transformer le paysage et les moeurs. De gigantesques cités minières sont édifiées et le savoir n'est pas dispensé également. La main-d'oeuvre se reproduit d'elle-même. Mineur de père en fils, on connaît !

La femme du mineur, elle aussi, a un itinéraire bien tracé. Etudes jusque 14 ans, école ménagère puis, pour celles qui veulent améliorer l'ordinaire, l'usine textile à Lille, Roubaix ou Tourcoing, en se levant à 3 h le matin pour faire plus de cent kilomètres par jour en autocar.

Puis, on a pris conscience que la fin du charbon allait correspondre avec la fermeture de la grande parenthèse historique, mais que la population allait rester sur cet immense site de 15 km sur 100, l'ex-bassin minier. Que faire ? Observer et se dédouaner, plus ou moins maladroitement ?

L'Action collective allait entreprendre une vaste révolution généraliste, en formant et en reformant la population, avec l'université venue sur le terrain.

Sallaumines : une première

En octobre 70, une première réunion a lieu en mairie de Sallaumines, avec des universitaires, des syndicalistes, des enseignants et des responsables d'associations locales. M. Lebrun prononce alors des mots dont l'onde de choc se répercute encore aujourd'hui : « *Messieurs, êtes-vous prêts à soutenir la mise en place d'une action collective de formation en milieu ouvrier ? Nous avons besoin de vous pour cette expérience car elle doit s'appuyer sur un comité local* ». C'était dans la salle des mariages, l'université et la population allaient s'unir.

L'unanimité n'était pas de mise

La température venait d'être prise et les structures se mirent en place, malgré des propos pessimistes comme : « *Comment allez-vous faire pour les faire sortir de chez eux avec la télévision ? Jamais vous ne réussirez !* ».

Le 7 septembre 1971, la municipalité de Sallaumines, son maire, Jules Tell, en tête, met des locaux à disposition. Ce sera, dans un premier temps l'auberge du stade. Puis les salles de classe des écoles et les équipement socio-éducatifs accueilleront des groupes d'adultes. Pour la mécanique automobile on dénicherà une classe désaffectée.

Le démarrage de l'action

C'est vraiment l'époque des pionniers, avec la distribution des brochures par milliers, avec ce message : « *Venez nous voir, nous allons vous donner les moyens de vous former pour aborder l'avenir (N.D.L.R. : Sans charbon) avec des atouts. La gratuité est assurée* ».

Noyelles-sous-Lens accepte également le défi, donnant ainsi le sceau de la vocation territoriale. L'université sème son savoir, les communes offrent les locaux pour le recevoir.

La différence de l'A.C.F. par rapport à d'autres organismes est qu'elle forme de grandes masses, sans nécessairement déboucher sur un emploi, de l'alphabétisation à la soutenance de thèse.

Quatre grandes tranches

La première période, de 71 à 74, bénéficiera du lancement de la formation continue en France et les crédits seront attribués au « coup par coup ». En 1974, Méricourt et Loison transforment l'A.C.F. en un quatuor.

La décennie qui suivra verra la venue des ADACFO sous forme d'une enveloppe d'Etat avec des conventions annuelles.

En 1984, troisième stade, avec la décentralisation. Les crédits relèvent alors de la compétence régionale, dans le cadre du plan de formation. C'est l'époque du « Tout sur le niveau IV. 80% de bacheliers, etc... » C'est tout de même contre la philosophie du CUEEP qui veut vraiment soutenir le bas niveau. L'effet de levier doit être exercé au point le plus bas pour être amplifié au maximum.

En 1986, vient l'adoption du plan de formation, tel que le voit l'A.C.F., avec un éventail très large. Le tir a été corrigé.

Voilà les grandes lignes de cette expérience, telles qu'elles nous ont été exposées par M. Paul Demunter, directeur de l'A.C.F.

Quand la culture est prise en compte

M. Demunter est belge, diplômé de sociologie à l'université de Louvain. Il a également travaillé de la même façon sur le bassin de Charleroi. Pour lui, ce qui a été fait à Sallaumines, Noyelles, Loison et Méricourt est unique en Europe. Une université "éclatée" au coeur d'un bassin minier en voie de récession a été une aventure lourde, pénible, ardue mais aussi enrichissante et indispensable. L'avenir, il le voit avec l'apport d'une touche culturelle. C'est encore un pari difficile, mais les premiers résultats apparaissent déjà.

De Charleroi à ici, le filon houiller n'a pas connu de frontières en sous-sol. En surface, cet homme les a abolies au service de la formation et du savoir des masses.

La fin du charbon nous oblige souvent, aujourd'hui, à parler de friches industrielles. Et si nous osions parler des friches intellectuelles qu'elle engendre ?

Un nouvel avenir ?

Tout à l'heure, M. Delebarre, ministre d'Etat, futur président du Conseil Régional, inaugurera le centre Joliot-Curie. Peut-être annoncera-t-il, en plus des constats traditionnels, des mesures concrètes pour donner un coup de fouet à l'A.C.F.

Henri DUDZINSKI

Extrait de *La Voix du Nord* du 26 avril 1991

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

les actions collectives de formation

1. L'ACTION COLLECTIVE DE FORMATION DE SALLAUMINES

- Blondeau, B., Montagnon, B. et Richardot, B., "Des politiques éducatives pour la région", *Actes du Colloque ORCEP*, Lille, 1985, pp. 195-200.
- Boutin, A., *Formation et développements*, Bruxelles, P. Mardaga, 1983, pp. 84-93 et pp. 187-192.
- Breton, J., Feutrie, M., Hédoux, J., Mlékuz, G. et Richardot, B., *Des femmes en formation. Stagiaires et formatrices de coupe-couture dans les Actions Collectives de Formation*, ADACFO et LASTREE, Lille, 1984, 385 p., multigraphié.
- Clement, D., Hantute, C., Mebarki, M., Richardot, B., Verspieren, M.R., "Un programme de développement local intégré dans le Pas-de-Calais", *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, Lille, n° 2, 1984, pp. 89-95.
- Conseil Régional, Comité économique et social, *La formation permanente dans la région Nord-Pas-de-Calais*, Lille, décembre 1974, pp. 241 à 247.
- C.U.E.E.P., "La formation collective en milieu ouvrier", *Information SIDA*, Lille, supplément au n° 215, mars 1972, pp. 5-16.
- Delbarre, F. et Leclercq, G., "Droit : discours et pratiques des formateurs", *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, Lille, n° 10, 1988, pp. 9-20.
- Delbecq, D. et Place, M., *Etude du public des matières techniques de l'Action collective de formation de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens (1987-1988)*, Recherche en formation continue, Lille, mars 1988, 32 p., multigraphié.
- Demunter, P., Evaluation de l'Action collective de formation de Sallaumines, Noyelles, Méricourt, Loison, Lille, Laboratoire Trigone, janvier 1989, 29 p, multigraphié.
- Demunter, P., L'Action Collective de Formation de Sallaumines, *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, Lille, n° 15, 1990, 127 p.
- Desjardins, T., "Une action collective de formation à Sallaumines-Noyelles" dans *Apprendre à voir*, Université de Montréal, Faculté de l'Education Permanente, Atelier de promotion collective, Québec, 1984, pp. 9-69.

- Dubar, C., "Formation continue et différenciations sociales", *Revue Française de Sociologie*, Paris, n° XVIII ; oct. - déc. 1977, pp. 543-575.
- Dubar, C., "Les enjeux politiques et culturels des actions collectives françaises", *Contradictions*, Bruxelles, n° 21, 1979, pp. 119-130.
- Dubar, C., "Les retombées culturelles d'une action collective de formation", *Education Permanente*, n° 48, avril 1979, pp. 73-86.
- Dubar, C., *Formation permanente et contradictions sociales*, Paris, Editions sociales, 1980, pp. 192 et suivantes.
- Dubar, C., *La formation professionnelle continue*, Paris, Ed. La Découverte, Paris, 1984, 124 p.
- Dubar, C. et Evrard, S., "Recherche sur quelques facteurs sociaux des motivations à la formation d'adultes", *Education Permanente*, Paris, n° 17, janvier-février 1973, pp. 4-27.
- Dubar, C., Feutrie, M., Mlékuz, G., *Le public de la formation collective*, Lille, ADACFO, USTL, 1976, 160 p., multigraphié.
- Dubar, C., Feutrie, M., Mlékuz, G., *La volonté de former*, Lille, ADACFO-USTL, 1978, 100 p., multigraphié.
- Dubar, C., Feutrie, M., Despringues, A.M., Furman, M., Hédoux, J., Mlékuz, G., *Les retombées culturelles d'une action collective de formation*, Lille, ADACFO-USTL, 1979, 188 p., multigraphié.
- Dubar, C., Gayot, G. et Hédoux, J., "Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens", *Revue du Nord*, Lille, LXIV, n° 253, 1982, pp. 363-463.
- Evrard, S., *Une approche des déterminants des adultes vis-à-vis de la formation d'adultes*, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université de Lille I, 1974, 81 p., multigraphié.
- Escande, M., "Sallaumines, une Action Collective de Formation pour adultes. Une petite cité minière qui ne veut pas mourir", *Objectif Formation*, Paris, n° 13, 1976.
- Feutrie, M., La demande de formation en milieu ouvrier : l'action de formation collective de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens, Thèse de doctorat de 3e cycle, Université R. Descartes, Paris, 1977, 374 p., multigraphié.
- Feutrie, M., "La demande de formation en milieu ouvrier, l'A.C.F. de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens", *Bulletin d'Information de l'O.R.I.C.E.P.*, Lille, n° 2, avril 1978, pp. 7-14.
- Feutrie, M., *Le public des A.C.F. dans la région Nord-Pas-de-Calais*, O.R.I.C.E.P., Lille, mars 1979, 109 p., multigraphié.
- Feutrie, M., "L'action collective de Sallaumines... La réponse du public", *Contradictions*, Bruxelles, n° 21, 1979, pp. 101-118.

- Feutrie, M., "Les actions collectives de formation", *Flash Formation Continue*, n° 101, 31/3/80, pp. 10-14 et n° 102, 1/4/80, pp. 11-15.
- Feutrie, M., *Le public des A.C.F. dans la région Nord-Pas-de-Calais (1978-1980)*, O.R.I.C.E.P., Lille, 1981, multigraphié.
- Feutrie, M. et Mlékuz, G., "L'action collective de Sallaumines-Noyelles", *Actes du Colloque d'Herbeumont, Belgique, (26-28 avril 1978)*, Colloque Education permanente et développement local, A.D.E.P., 1978, multigraphié.
- Genestar, A., "Le public d'une action collective", *Le Monde de l'Education*, Paris, n° 27, 1977, p. 44.
- Hédoux, J., *Enquête en pays minier. Des enquêteurs au-dessus de tout soupçon ?*, Présentation d'une enquête sur les trajectoires géographiques et sociales, les pratiques sociales et culturelles et les visions de l'avenir, Lille, 1978, 8p., multigraphié.
- Hédoux, J., *Non-publics de la formation d'adultes*, Thèse de doctorat de 3e cycle sous la direction de P. Demunter, Lille, Université de Lille III, 1980, 633 p. + annexes, multigraphié.
- Hédoux, J., "Les non-publics de la formation collective", *Education Permanente*, n° 61, décembre 1981, pp. 89-106.
- Hédoux, J., "Non-publics de l'ACF de Sallaumines-Noyelles-sous-Lens", *Bulletin d'information et de documentation sur l'éducation permanente (O.R.I.C.E.P.)*, n° 35, 1981, pp. 4-18. Publié aussi dans *Actualité de la Formation Permanente*, n° 56, 1982, pp. 81-88.
- Hédoux, J., "Offre éducative et obstacles à l'accès à la formation d'adultes", *Collection Education des adultes, FUNOC*, Charleroi, décembre 1981, 44 p. et annexes, multigraphié.
- Hédoux, J., "Une action collective de formation. L'action collective de formation de Sallaumines Noyelles-sous-Lens : une action démocratisée en milieu ouvrier et minier ?", *Les Cahiers de l'Animation*, n° 34, 1981, pp. 89-107.
- Hédoux, J., "Des publics et des non-publics de la formation d'adultes", *Revue Française de Sociologie*, Paris, XXIII-2, 1982, pp. 253-274.
- Hertzlich, G., "Sallaumines, 4 heures de l'après-midi", *Le Monde*, Paris, 13 février 1974.
- Journal des Formateurs*, Sallaumines, 1976-1979.
- Kergomard, G., Loubel-Ragé, N., Richardot, B., Tarby, A., "Stage d'orientation collective approfondie", *Education Permanente*, Paris, n° 69, octobre 1983, pp. 3-23.

- Leclercq, V., Janot, M.T., "Quinze ans d'alpha dans le Nord-Pas-de-Calais : l'expérience d'un Centre Universitaire", *Alpha 88, Actualité en Alphabétisation*, Québec, 1988, pp. 99-138.
- Louchet, P., "Le CUEEP de Lille", *Education Permanente*, Paris, n° 13, mars 1972, pp. 52-65.
- Louchet, P., "Les matières d'incitation". Entretien avec Feutrie, M. et Mlékuz, G., *Document interne CUEEP*, juin 1980, 18 p.
- Mlékuz, G., "Approche des motivations d'un public de femmes en formation", Sallaumines, 1974, 11 p., multigraphié.
- Mlékuz, G., "Approche des abandons dans le cadre d'une Action Collective de Formation", Sallaumines, 1974, 15 p., multigraphié.
- Mlékuz, G., "Milieu ouvrier et formation permanente : une A.C.F. en pays minier", *Pour*, Paris, n° 65, mars-avril 1979, pp. 79-83.
- Mlékuz, G., "Sallaumines Noyelles-sous-Lens : une action collective de formation en bassin minier", *Contradictions*, Bruxelles, n° 21, 1979, pp. 77-100.
- Mlékuz, G., "Ecoute le temps qui marche sur le sable... ou chronique d'une réconciliation annoncée", *Perspectives documentaires en Education*, Paris, n° 21, 1990, pp. 53-86.
- Orr, B., Rippol, R. et Mangin, O., *Les actions collectives de formation*, A.D.E.P., Paris, 1973, multigraphié.
- Rapports annuels d'activités de l'action collective de formation de Sallaumines-Noyelles*, Sallaumines, 1972-1981, multigraphiés.
- Richardot, B., *L'incitation en action collective de formation*, Mémoire de DEA en Sciences de l'Education sous la direction de P. Demunter, Lille, Université de Lille III, 1985, 40 p., multigraphié.
- Tarby, A., *L'incontournable relation Formation et Droit*, Bruxelles, Contradictions, Paris, L'Harmattan, 1991, pp. 64-66 ; 286 et 334.
- Tarby, A., "Rapport sur la globalisation des moyens et la synergie des dispositifs de formation" dans *Evaluation du Programme Régional de formation à destination des publics sous-qualifiés et sous-scolarisés 1990*, Lille, Trigone, 1991, pp. 71-106, multigraphié.
- Waver, J., *Influence sur les attitudes scolaires d'élèves de troisième des modifications des comportements de parents intéressés par un processus de formation permanente*, Centre de formation des Conseillers d'Information et d'Orientation (CEFCO), Université de Lille III, Mémoire dirigé par P. Louchet, 1977, multigraphié.

2. QUELQUES OUVRAGES ET ARTICLES CONSACRES AUX AUTRES ACTIONS COLLECTIVES DE FORMATION

- Burguiere, E., "L'école de Nancy de 1957 à 1962" dans CRESAS, *Contrats et Education. La pédagogie du contrat, le contrat en éducation*, Paris, l'Harmattan, 1987, pp. 77 et ss.
- David, M., "Dimension individuelle et dimension collective de la formation des travailleurs", *Education Permanente*, n° 13, janvier-mars 1972, pp.86-125.
- David, M., "L'individuel et le collectif dans la formation des travailleurs", *Education Permanente*, n° 30, septembre-octobre 1975, pp. 82-120.
- Demunter, P., "Les aléas d'un projet d'université ouverte au service des travailleurs", *Contradictions*, Bruxelles, n° 21, 1979, pp. 27-46.
- Demunter, P., "La démarche de sensibilisation dans l'expérience-pilote de Charleroi", Collection *Education des Adultes*, FUNOC, Charleroi, n° 3, avril 1979, 21 p., multigraphié.
- Demunter, P., "A New Approach to Local Development and Word Training : the Social-Educative and Cultural District", *European Journal of Education*, vol. 14, n° 3, sept. 1979, pp. 263-273.
- Demunter, P., "L'Université ouverte : un projet socialiste", Collection, *Education des Adultes*, FUNOC, Charleroi, n° 8, avril 1980, 20 p., (voir surtout pp. 9-19), multigraphié.
- Demunter, P., "District socio-éducatif et action collective de formation", *Revue Internationale d'Action Communautaire*, Québec, n° 3/43, 1980, pp. 33-42.
- Demunter, P., *Les travailleurs sans emploi et la formation*, (dans l'ACF de Charleroi) Bruxelles, *Contradictions*, Coll. Le district socio-éducatif et culturel, n° 5, 1982, 124 p.
- Demunter, P., *La recherche scientifique populaire : Un "projet expérimental à caractère novateur*, FUNOC, Charleroi, mars 1987, 61 p., multigraphié.
- Demunter, P., "Une recherche-action de type stratégique. La FUNOC", *Les Cahiers d'Etudes du CUEEP*, Lille, n° 9, décembre 1987, pp. 97-108.
- Demunter, P., Quévit, A., Vermiers, M.C., "Université ouverte. Leçons des expériences pilotes", *Cahiers JEB*, Bruxelles, 7/76, 166 p.
- Demunter, P. et Vermiers, M.C., *L'action collective de formation : une pratique en milieu ouvrier*, Bruxelles, *Contradictions*, Coll. Le district socio-éducatif et culturel, n° 4, 1982, 204 p.
- Dubar, C., en collaboration avec Debuchy, F., Dalaunay, Q., Feutrie, M., Gaudrey, N., Verschave, E., *Les besoins de formation continue dans un*

- contexte de crise économique. Une analyse de l'ACF de Roubaix-Tourcoing*, Lille, Université de Lille I CUEEP, Institut de sociologie, ATP CNRS Education n° 3157 ; novembre 1979, 124 p., publié en 1981 aux Presses Universitaires de Lille.
- Dubar, E., "Une année de formation pour des bas niveaux de qualification ? Qu'en faire ?" (ACF Roubaix-Tourcoing), *Pour*, Paris, n° 65, mars-avril 1979, pp. 84 à 88.
- Dupuis, P.A., Fath, G., Higele, P., "Des actions collectives de formation aux formations conversions : quelles problématiques", dans *La reconversion de la main-d'oeuvre. Bilan des problématiques (1950-1988)*, Université de Nancy II, Nancy, mars 1989, pp. 84-113, multigraphié.
- Elie, A., "Action de formation dans le bassin ferrifère lorrain", *Education Permanente*, n° 1, mars 1969., pp. 89-102.
- Faliu, A., *Formation et chômage - l'exemple de l'ACF de Roubaix-Tourcoing*, Mémoire de DEA en Sciences Sociales du Développement, Université de Lille I, octobre 1979, 255 p., multigraphié.
- Gadrey, N., *Formation permanente, trajectoires professionnelles et Inégalités entre les sexes. L'exemple de l'ACF de Roubaix-Tourcoing*, Paris V, Thèse de doctorat de 3e cycle, 1977, multigraphié.
- Godinot, F., "Les actions collectives de formation d'adultes. Ambitions et mésaventures d'un projet conçu en Lorraine", *Cadres CFDT*, Paris, n° 286, octobre 1978-janvier 1979, pp. 28 à 33.
- Griffaton, L., "Etude sur le public inscrit à la suite de la campagne de publicité d'avril à mai 1968 dans le bassin de Briey", *Nancy CUCES*, 1969, dactylographié.
- Guigou, J., *Critique des systèmes de formation*, Paris, Anthropos, 1972, pp. 173-209.
- Lesne, M., *Travail pédagogique et formation d'adultes*, Paris, PUF, 1977, 185 p., pp. 175 et suivantes.
- Loubière, J.C., "Prise en compte des demandes dans une action de formation collective", *Education Permanente*, n° 35, septembre-octobre 1976, pp. 51-90.
- Minvielle, Y., "Fonctions, fonctionnement et effets des dispositifs de formation de bas niveaux", *Pour*, Paris, n° 65, mars-avril 1979, pp. 21 à 37, pp. 29-30..
- Le Monde de l'Education : "Les actions collectives sortent de la marginalité", *Le Monde de l'Education*, Paris, n° 2, janvier 1975, p. 39.
- Montlibert, C., "Le public de la formation des adultes", *Revue Française de Sociologie*, Paris, vol. XIV-4, 1973, pp. 529-545, pp. 536-537.

- Schwartz, B., "Pour une éducation permanente", *Education Permanente*, Paris, n° 12, mars 1969, pp. 64 à 85.
- Schwartz, B., "Une action collective d'éducation permanente", *Les Cahiers de l'Hexagone*, n° 56-57, juin 1972, repris dans *Information SIDA*, n° 221, Paris, 1972, pp. 41-47.
- Schwartz, B., *L'éducation demain*, Paris, Aubier Montaigne, 1972, Annexe V, pp. 293-298.
- Schwartz, B., *Une autre école*, Paris, Flammarion, 1977 (cf. pp. 185 à 206 sur le district éducatif).
- Schwartz, B., Scheffknecht, J.J., "La formation continuée", in *Traité des Sciences Pédagogiques*, tome 8, Paris, PUF, 1978, pp. 141 à 179.
- Titz, J.P., *Le CUCES une expérience d'éducation permanente dans la région de Nancy*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, mémoire de Sociologie, 1971.
- Verniers, M.C., "L'action collective de formation à Marchienne", *Contradictions*, Bruxelles, n° 21, 1979, pp. 49-76.
- Verniers, M.C., "Réflexion sur la politique de formation des travailleurs. L'expérience de la FUNOC à Charleroi", *Critique Régionale*, Bruxelles, n° 5, 1981, pp. 31-49.
- Verspieren, M.C., *Recherche-action de type stratégique et Science(s) de l'Education*, Bruxelles, Contradictions, Paris, l'Harmattan, 1991, pp. 167-212.

TABLE DES MATIERES

PARTIE I. - ALLOCUTIONS	5
<i>Monsieur Paul Demunter</i>	7
<i>Monsieur Gilbert Rolos</i>	11
<i>Monsieur Bertrand Schwartz</i>	17
<i>Monsieur Michel Delebarre,</i>	25
PARTIE II. - TEMOIGNAGES	37
<i>Que de chemin parcouru !</i>	39
<i>20 ans d'existence</i>	40
<i>Le CUEEP</i>	41
<i>20 ans déjà !</i>	42
<i>Baptême</i>	43
<i>20 ans après...</i>	45
<i>Le modèle ACF à l'étranger</i>	47
<i>L'ACF de Sallaumines-Noyelles : mai 1971 - mai 1972</i>	49
<i>20 ans après...</i>	51
<i>Le CUEEP... une expérience passionnante</i>	52
<i>Je suis instituteur</i>	53
<i>Quinze ans sur le terrain</i>	54
<i>Quel événement et quelle fierté !</i>	55
<i>1971</i>	56
<i>Souvenirs, souvenirs</i>	57
<i>Un jour de 1967</i>	58
<i>A.C.F. de Sallaumines</i>	59
<i>Mes débuts à l'ACF de sallaumines-noyelles</i>	60
<i>Je me souviens....</i>	61
<i>Témoignage</i>	63
PARTIE III. - REFLEXION D'ACTEURS ET RECHERCHE	65
<i>Atelier n° 1 - La politique de formation et la globalisation des moyens (A. Tarby)</i>	67
1. <i>La coordination des dispositifs de formation : orientation du questionnement</i>	67
2. <i>La méthode de travail</i>	68

3.	La complexité des dispositifs existants, source de perplexité ?	68
4.	Les mesures utilisées et l'identité des publics accueillis en formation	69
5.	Les modes d'utilisation : le "coup par coup" ou la "synergie des mesures" ?	71
	Conclusion	73
	Atelier n° 2 - La pédagogie des actions collectives de formation (P. Demunter)	75
1.	La stratégie de dépassement de la demande immédiate	75
2.	Un mode de travail pédagogique de type appropriatif	76
3.	La dialectique du "social" et du "pédagogique"	77
	Atelier n° 3 - La Formation de Formateurs (J. Hédoux)	79
	Introduction	79
I.	Les spécificités des offres de formation à base territoriale	80
	Une action globale, collective ?	80
	Un autre rapport des publics à la formation ?	81
	Questions - commentaires	81
II.	Les attentes vis-à-vis des formateurs	82
	Compétences et qualités pédagogiques des formateurs	83
	Compétences et qualités sociales du formateur	83
	Du recrutement des formateurs : élaborer une compétence collective	84
	Questions - commentaires	84
III.	Quelles formations de formateurs ?	85
	Des questions et des commentaires	86
	L'Action Collective de Formation a vingt ans (H. Dudzinski)	89
	ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES	93
1.	L'action collective de formation de Sallaumines	93
2.	Quelques ouvrages et articles consacrés aux autres Actions Collectives de Formation	97
	TABLE DES MATIERES	101

CUEEP
Centre Université Economie
d'Education Permanente

VIENT DE PARAITRE

RECHERCHE-ACTION DE TYPE
STRATEGIQUE ET
SCIENCE(S) DE L'EDUCATION

Marie-Renée VERSPIEREN

Octobre 1991

Co-édition L'Harmattan (France)
Contradictions (Belgique)

Toute commande est à adresser à Melle Jocelyne Provensal : CUEEP - 11 rue
Angellier - 59046 LILLE CEDEX.
Prix de l'ouvrage : 160 F.

CUEEP - USTL FLANDRES ARTOIS
11 RUE AUGUSTE ANGELLIER - 59046 LILLE CEDEX

BON DE COMMANDE

à renvoyer à

CAHIERS D'ETUDES DU C.U.E.E.P.

11, rue Angellier - 59046 Lille Cedex (tél. : 20/52.54.24)

Nos.	F.F.	Nombre d'exemplaires
1. L'éducation populaire en Grèce. Essai d'évaluation, janvier 1984	70	<input type="text"/>
2. Un programme de développement local intégré dans le Bassin Minier du Pas-de-Calais, juin 1984	70	<input type="text"/>
3. La qualification sociale, un nouveau besoin de formation ? juin 1985	70	<input type="text"/>
4. Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociales des jeunes : Une idée neuve ? Un dispositif des années 80 ? octobre 1985	70	<input type="text"/>
5. Les pratiques de formation et les acquis professionnels en licence de sciences de l'éducation, décembre 1985	70	<input type="text"/>
6. Bilan et perspectives de dix années d'utilisation de l'informatique pédagogique au CUEEP, janvier 1986	70	<input type="text"/>
7. Lecture et outil informatique : enjeux pédagogiques, décembre 1986	70	<input type="text"/>
8. Espaces de paroles, espace de choix ? De la communication en collège, septembre 1987	70	<input type="text"/>
9. Recherche-action : Méthodes et stratégies, décembre 1987	70	<input type="text"/>
10. Droit : discours et pratiques des formateurs, avril 1988	70	<input type="text"/>
11. Un essai d'évaluation formative, mai 1988	70	<input type="text"/>
12. A propos d'un outil informatique ouvert : Nanobureautique, mai 1989	70	<input type="text"/>
13. Les publics du DUFA de Lille. 1974-1987, septembre 1989	70	<input type="text"/>
14. Les maux pour le dire. Des mots pour l'écrire, décembre 1989	70	<input type="text"/>
15. Six stages de préparation à l'emploi renforcé dans l'agglomération lilloise, février 1990	70	<input type="text"/>
16. L'Action Collective de Formation de Sallaumines, février 1990	70	<input type="text"/>
17. Psychosociologie : crise ou renouveau ?, mai 1990	70	<input type="text"/>
N° spécial : Actes du Colloque : "Les formateurs d'adultes et leurs qualifications : Réponses des universités", Lille, 29-30 novembre, 1er décembre 1989	200	<input type="text"/>
18. L'engagement à partir duquel vous souhaitez voir prendre cours votre abonnement. L'habillage du Nord-Pas-de-Calais, février 1991	70	<input type="text"/>
19. 20 ans de formation d'adultes : l'ACF de Sallaumines Noyelles-sous-Lens	70	<input type="text"/>
Abonnement valable pour six livraisons, prenant cours à partir du no.	300	<input type="text"/>

Veuillez préciser :

- votre nom et adresse complète
- le numéro à partir duquel vous souhaitez voir prendre cours votre abonnement.

Veuillez joindre à votre commande, un chèque libellé au nom du C.U.E.E.P.

Par commande groupée de six exemplaires au moins, le prix est de 300 FF.

Achévé d'imprimer
aux Presses de l'Université
Charles-de-Gaulle (Lille III)

Ouvrage façonné par
l'Imprimerie Centrale de l'Artois
rue Sainte-Marguerite - Arras

Dépôt légal : 4^e trimestre 1991

**C.U.E.E.P. : Centre Université. Economie d'Education Permanente.
U.S.T.L. : Université des Sciences et Techniques de Lille. Flandres. Artois.**

Une étude du laboratoire de recherche Trigone : Formation, technologies nouvelles et développement.

Toute correspondance est à envoyer aux : Cahiers d'études du C.U.E.E.P.
9 et 11 rue Angellier 59046 Lille Cedex Tél. : 20 52 54 24